Neuchâtel — N° 234 (10 pages) Un numéro 20 centimes Mardi 8 octobre 1957

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	32.—	16.25	8.25	3.—
ÉTRANGER:	50.—	26.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour les abonnements souscrits en France, se renseigner auprès de l'administration du journal.

219me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LE SENS DE L'HISTOIRE !

LORSQUE MM. Gomulka et Tito se rencontrèrent, il y a quelques semaines, à Belgrade, la plupart des commentateurs émirent l'opinion que le «front» des «communismes nationaux» se consolidait pour faire échec à Moscou. Nous nous sommes permis d'afficher quelque scepticisme. Et l'événement, tant en Yougoslavie qu'en Pologne, semble bien nous donner raison. National ou russe, le communisme reste identique à lui-même. Pas plus dans un cas que dans l'autre, il n'admet la liberté d'expression et d'opinion.

M. Milovan Djilas est payé pour le savoir. Cet écrivain et homme politique, militant marxiste en Yougoslavie dès avant la deuxième guerre mondiale, fut un des collaborateurs les plus actifs de Tito au moment où celui-ci s'empara du pouvoir. Vice-président du gouvernement, président de l'assemblée nationale, il fut aussi l'un de ceux qui engagèrent vivement le maréchal yougoslave à rompre avec Staline. Par la suite, il aurait voulu que son pays fît un pas de plus. A quoi servait-il de dénoncer l'oppression soviétique si c'était pour en maintenir une semblable à Belgrade ?

Mais le dictateur ne l'entendit pas de cette oreille. Un premier procès fut intenté à son ancien collaborateur qui, en 1954, écopa de trois ans de prison. Djilas mit à profit sa captivité pour écrire un livre intitulé «La nouvelle classe» dont le manuscrit parvint aux Etats-Unis où l'ouvrage fut édité. On n'a pas encore pu prendre connaissance de ce texte en Europe mais, d'après les agences, le thème est le suivant: le communisme n'a nullement réalisé l'égalité entre les hommes, mais partout où il s'est installé, il a formé une «nouvelle classe» de bureaucrates, de profiteurs, de despotes qui créent pour la masse ouvrière un climat d'oppression pire que celui existant en régime capitaliste.

Aux yeux des Occidentaux, c'est là une lapalissade ; mais le mérite de Djilas est de voir les choses «du dedans» et de le dire. En Yougoslavie, cette indépendance d'esprit a aggravé son cas. Sorti de sa geôle, il s'est vu condamner de nouveau à sept ans de prison qui s'ajouteront à ceux qu'il purge déjà. Autant dire que le malheureux est un homme fini. Le procès s'est déroulé à huis clos, ce qui en a fait un simulacre de justice. La seule argumentation avancée par le tribunal contre l'accusé est que son livre a été nuisible à l'étranger à la cause yougoslave. La raison d'Etat dans toute sa rigueur...

Jusqu'à présent, les belles âmes qui d'ordinaire sont si promptes à s'émouvoir, à l'extrême-gauche des lettres françaises, n'ont envoyé, à notre connaissance, aucune protestation à Belgrade. Ne nous en étonnons pas. Mais ce que nous souhaiterions par contre, c'est que l'incident ouvre les yeux de certains socialistes de l'ouest qui, depuis quelque temps, se laissent abuser sur le caractère véritable du régime titiste ... qui reste un régime totalitaire.

Comme on voudrait aussi que les manifestations d'étudiants qui se déroulent à Varsovie et qui sont réprimées par les forces de police éclairent l'opinion occidentale sur la nature exacte du système «gomulkiste» en Pologne. Le «gomulkisme» a peut-être pris ses distances à l'égard de Moscou. Mais il n'a nullement instauré un régime qui puisse être considéré comme satisfaisant par les Polonais sur le plan de l'économie comme du point de vue des libertés personnelles.

L'interdiction du journal «En avant» qui s'efforçait de refléter les aspirations de la jeunesse traduit la peur qu'éprouve le «communisme national» à l'égard des formes de la pensée qu'il ne contrôle pas. Et notons-le, Gomulka en use ici comme Tito et Khrouchtchev. Il dénonce, dans les manifestations d'étudiants, les manœuvres de la «réaction». Mais l'argumentation, trop grossière, ne saurait masquer un fait essentiel : à l'Est, la jeunesse — qui pourtant n'a jamais connu d'autre régime que celui du marxisme — est désormais contre le communisme. L'histoire marche dans un sens que n'avaient pas prévu les théoriciens d'extrême-gauche.

René BRAICHET.

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 :

LE RIDEAU DE VELOURS

- Un jeune dramaturge neuchâtelois : Bernard Liengme.
- Le théâtre sur les bords de la Seine

TOUS LES SPORTS

- Cantonal recevra Moutier tandis que Xamax s'en ira affronter Young Boys au Wankdorf
- Le championnat suisse et la grippe asiatique
- Réveil de Vonlanthen

Page 6 :

LA VIE NATIONALE

- L'exercice du droit d'asile par la Suisse avant et pendant la deuxième guerre mondiale

CHRONIQUE RÉGIONALE

A 900 KILOMÈTRES AU-DESSUS DE NOS TÊTES

Le satellite russe continue sa course

Une partie de la fusée qui a servi au lancement tourne à la même hauteur autour de la terre

Selon un savant soviétique, une expédition vers la lune pourrait être entreprise entre 1960 et 1965

Depuis quatre jours, le satellite soviétique, lancé vendredi dernier, poursuit sa course vertigineuse autour de la planète. Au rythme de 15 évolutions par jour, il a déjà parcouru plusieurs fois la distance de la terre à la lune ! Toutes les stations de radio du monde tendent leurs antennes pour guetter l'engin. Les appareils sont réglés sur les longueurs d'ondes de 7,5 m. ou de 15 m. On attend, on attend... Et voici que retentissent les signaux... des «bip... bip... bip...» caractéristiques (un la bémol, a précisé un étudiant suédois musicien). Le satellite passe... Il est pasé !

Le voir est plus difficile. Le satellite a échappé aux lunettes les plus perfectionnées des astronomes français et suisses. Il est vrai qu'il ne peut théoriquement être aperçu qu'à l'aube et au crépuscule, au moment où les rayons du soleil frisent sa coque brillante.

D'ailleurs, pour l'instant, Radio-Moscou semble être seule à se reconnaître dans le réseau que tisse le satellite autour de la terre. Aussi le poste soviétique diffuse-t-il régulièrement des bulletins annonçant au monde les passages prévus.

Triomphe à Moscou

Moscou exulte et les titres de la presse sont triomphants, bien que l'on ne publie ni croquis ni photo du satellite. On insiste sur la victoire remportée par la science soviétique et l'on ne parle plus que d'aller dans la lune. «Ce n'est là que la première et indispensable étape vers la conquête du cosmos et des voyages dans la lune», a affirmé un savant soviétique, le professeur Erhardt, à Radio-Moscou. Mais tout en annonçant le prochain lancement d'un second satellite et peut-être d'autres encore, on déclare «souhaiter aux savants américains de réussir à leur tour à lancer un satellite dans l'espace».

Bientôt la lune

A cette occasion, on rappelle les propos d'un des plus jeunes et des plus brillants savants de l'U.R.S.S., le professeur Y. Khlebtsevich, qui déclarait dès le 18 septembre dernier, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du professeur Tsiolkowsky, premier spécialiste soviétique des fusées :

— Avec le succès du satellite, une expédition par fusée vers la lune pourrait être entreprise au cours des années 1960-1965 et une expédition similaire vers Vénus et Mars entre 1962 et 1967.

(Réd. — Il convient de rappeler que 381.000 kilomètres nous séparent de la lune. A la vitesse de 8 km.-seconde qui est celle de l'engin russe, il faudrait 15 heures pour l'atteindre. A condition de franchir l'obstacle de l'attraction terrestre. Les savants ont établi quelle devait être la vitesse initiale d'une fusée pour échapper à cette force attractive. Elle s'établit autour de 11 km. 200 à la seconde. Il ne reste donc plus aux savants qu'à conquérir trois kilomètres-seconde pour que les projectiles lancés de la terre puissent se mouvoir à travers les espaces neutres par le seul fait de la vitesse acquise.)

(Lire la suite en 9me page)

Qu'est-ce qu'un satellite artificiel ?

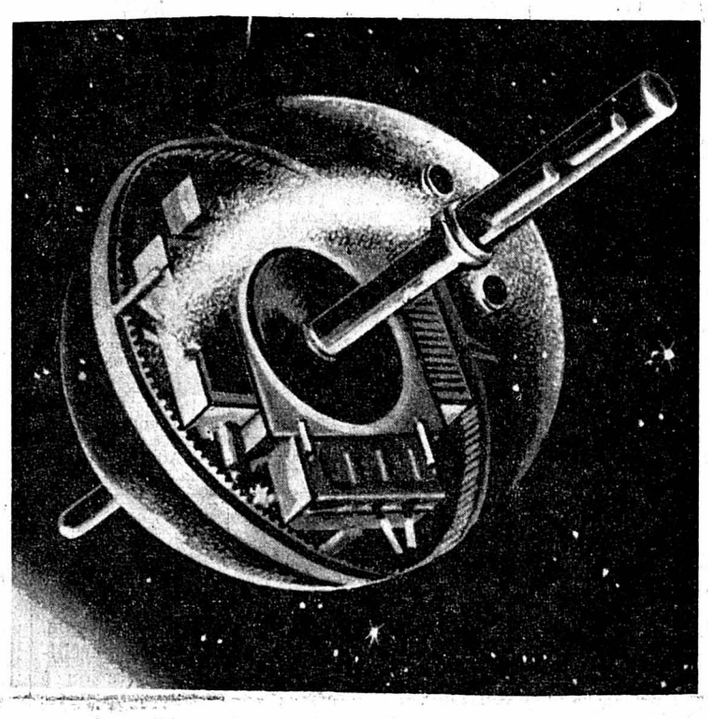

La photographie du satellite théorique telle qu'elle a été présentée par la revue soviétique «Ogoniok». En réalité, aucune photographie du satellite réel n'a encore été officiellement communiquée. Il s'agit là tout simplement d'un des projets classiques les plus poussés, tel qu'il a été défini par l'ingénieur américain Singer dès 1954. Il comporte une antenne, divers compteurs (rayons gamma et cosmiques, électrons, rayons X et ultra-violets), une source d'énergie solaire, un émetteur de T.S.F. et de radar, une batterie d'accumulateurs, une génératrice électrique et une tête enregistreuse.

Un satellite artificiel est un objet lancé par les hommes qui, comme la lune, tourne sans cesse autour de la terre. «France-Soir» donne les indications suivantes :

● Son utilité ?

a) faire d'innombrables recherches scientifiques concernant le globe terrestre et la très haute atmosphère ; b) établir comment les prochaines «stations de l'espace» qui serviront de relais pour les voyages interplanétaires pourront être construites ; c) usages militaires (photos et surveillance).

● Quelles difficultés comporte sa réalisation ?

Elles sont énormes. Le lancement d'un satellite soulève des problèmes techniques considérables : fusées puissantes, angle de lancement, matériaux employés, liaisons radio-électriques.

● Comment l'a-t-on lancé ?

Le lancement est fait par une fusée qui doit s'élever au moins à 400 km. d'altitude. A un moment donné, cette fusée bascule grâce à des dispositifs automatiques afin de pouvoir éjecter le satellite sur une trajectoire presque horizontale.

● Les Russes ont-ils tout dévoilé ?

Les Russes n'ont encore donné aucune précision sur la fusée qui a servi au lancement. C'est là un des points essentiels. On ne sait pas non plus quels sont les appareils contenus dans ce satellite. Le satellite émet des signaux d'une façon qui semble ininterrompue. Ce qui laisse supposer qu'il contiendrait une batterie particulièrement perfectionnée.

● Quand s'arrêtera-t-il ?

Personne au monde ne peut le dire, même pas les savants qui l'ont lancé. Tout dépend du temps pendant lequel il continuera à tourner dans une haute altitude. Dès que sa sphère initiale diminuera, il perdra lentement de la hauteur et arrivera dans une atmosphère de plus en plus dense qui le freinera. Et finalement ce sera la chute.

● Y a-t-il risque de chute brutale ?

Aucun danger. D'abord le satellite ne peut stopper brusquement. D'autre part, lorsqu'il tombera, le frottement contre l'atmosphère très dense en basse altitude le volatilisera.

Un second satellite

à 1000 kilomètres

LONDRES, 7 (Reuter). — Un savant américain, M. Mc Crosky, de l'observatoire de l'Université de Harvard, a émis hier l'opinion qu'outre le satellite artificiel, une partie de la fusée à trois étages qui en permit le lancement fait aussi le tour de la terre.

Radio-Moscou a confirmé cette hypothèse. L'émetteur russe a précisé que la fusée, d'un poids de 2 tonnes, évoluait à la même hauteur environ que le satellite, mais à une distance de quelque 1000 kilomètres, distance qui va augmenter.

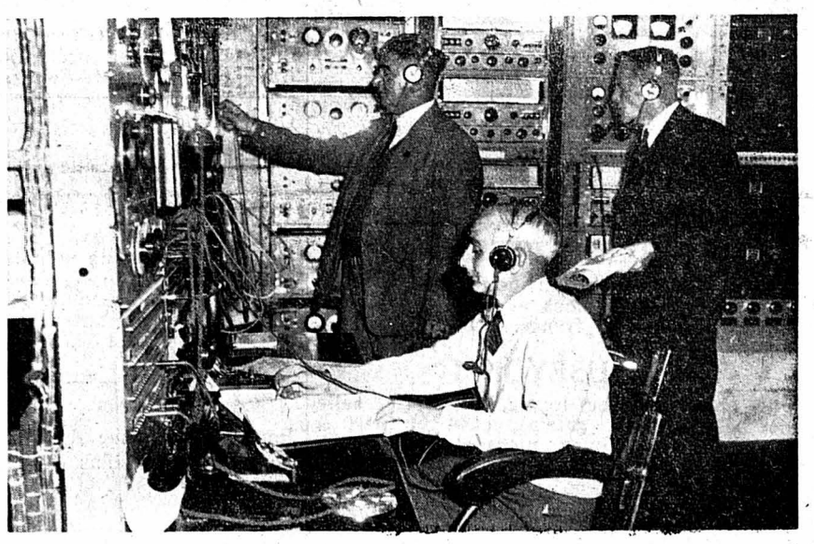

Les techniciens de la B.B.C. à l'écoute des signaux émis par le satellite artificiel soviétique, de même que le font partout spécialistes et amateurs du monde entier.

POURQUOI LE BÉBÉ LUNE *a pris un départ si furtif*

Le départ furtif de la petite sphère russe peut suggérer, écrit «Le Monde», que les techniciens responsables n'étaient pas sûrs de son succès. Aussi peut-on penser que ce premier satellite n'est sans doute pas équipé de tous les instruments prévus pour renseigner fructueusement les observateurs mobilisés dans le monde entier à l'occasion de l'Année géophysique ; l'émetteur à ondes très courtes qu'il contient permet peut-être uniquement de le suivre dans sa trajectoire.

Quoi qu'il en soit, la date du 4 octobre 1957 restera, écrit encore «Le Monde», celle d'une expérience extraordinaire. Les calculs des spécialistes de la mécanique céleste ont certes constitué la fondation solide de l'entreprise ; mais il aura fallu une convergence remarquable de techniques hardies pour la mener à bien. Les experts de toutes les disciplines intéressées seront les premiers à le reconnaître.

Déclarations du secrétaire général de l'Association de géophysique internationale

M. Laclavère, directeur adjoint de l'Institut géographique national et secrétaire général de l'Association générale de géodésique et de géophysique internationale a fait une déclaration au «Monde» au sujet de l'expérience russe.

Notre surprise vient de ce que nous n'attendions pas si tôt la réussite soviétique. Hormis le poids de l'engin, plus élevé que nous ne le supposions, les caractéristiques correspondent à ce que chacun attendait.

(Lire la suite en 9me page)

J'ÉCOUTE...

A la suivante !

TOUT Neuchâtel y avait mis la main... De là, cette inimitable patine, cet éclat aussi, et cette joie qui font de la Fête des vendanges de Neuchâtel quelque chose de tout spécial, de propre à son terroir, à sa vigne. Que l'on ne retrouve pas ailleurs. Bien qu'ils en aient également «ailleurs», des fêtes des vendanges...

Chacun en convient du reste : ces visiteurs accourus, comme d'habitude, en masse — pour en avoir été ! — ne faisaient que répéter, samedi et dimanche, ce qu'on entendait dire les années précédentes : — Joie de tout un peuple ! Spectacle sans pareil !

Sans pareil, et pourquoi ? Justement parce que tout Neuchâtel y met la main. Parce que, dans un même élan, d'un même cœur, dès la fête finie, on s'est lancé aussitôt à la découverte de ce qu'on pourra bien faire de neuf et d'inédit, de plus original même, sans perdre de vue les impératifs du goût et de la beauté, pour que la suivante soit plus brillante et plus séduisante encore.

La séduction de la Fête des vendanges de Neuchâtel. C'est le mot. Elle séduit. Elle attire, consacrée par une tradition déjà ancienne de réalisations annuelles de plus en plus réussies chaque fois.

Neuchâtel y livre beaucoup de son âme, en effet. Ce n'est pas nous que l'on surprendra à nous décerner tant de louanges. Ce sont, prêtant toutefois complaisamment l'oreille, autant de propos flatteurs que l'on saisit couramment auprès de tous ceux qui y viennent, de loin comme de près.

Propos qui caressent. Propos qui sont une récompense. Une chaude et combien encourageante récompense.

Tout particulièrement méritée, cette fois-ci, on peut le dire, où le cortège de la vendange eut un éclat — ce qui semblait impossible — jamais égalé jusqu'ici.

La fête glorieuse est finie ! A la suivante ! Dès maintenant !

Pour que celle de 1958 soit toujours plus irrésistiblement attirante. Elle le sera !

FRANCHOMME.

M. Pleven a peu de chances de dénouer la crise française

IL PROPOSE DE CRÉER UN GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE ET EXIGE DU PARLEMENT UNE TRÊVE POLITIQUE D'UN AN

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

La main passe sur le tapis vert de la crise ministérielle française et au président pressenti Guy Mollet a succédé le président pressenti René Pleven. La droite ayant refusé de se mettre la corde au cou en accordant son appui à une politique économique dirigiste, le leader socialiste s'est effacé non sans avoir publiquement rejeté la responsabilité de son échec sur l'intransigeance modérée.

En fait, cette intransigeance avait son écho fidèle, mais en sens contraire, au sein du parti socialiste et il eut été plus honnête de reconnaître en toute objectivité que l'expérience Guy Mollet avait tourné court non pas seulement en raison du veto de la droite, mais parce que la gauche également s'était refusée à tout compromis en matière financière et économique.

LA QUADRATURE DU CERCLE

L'homme dur ayant renoncé à poursuivre sa tentative, M. René Coty a fait appel à un homme de juste milieu. M. René Pleven appartient à la catégorie de ces conciliateurs experts, dit-on, dans l'art d'élaborer des compromis savants de synthèse. Celui qui lui est demandé ressemble étrangement à la quadrature du cercle puisque aussi bien ni le centre national des indépendants ni l'aéropage supérieur de la S.F.I.O. ne semblent vouloir en rien céder sur le terrain des principes.

UNE TRÊVE D'UN AN !

Plus ouvert que son prédécesseur aux réalités parlementaires, M. René Pleven a formulé un vœu : rassembler une majorité parlementaire très large englobant tous les partis nationaux, des socialistes aux modérés. Il a exprimé un désir : créer un gouvernement à l'image de cette majorité d'union nationale. Il a formulé enfin une exigence : obtenir du parlement une trêve politique d'un an.

M.-G. G.

(Lire la suite en 9me page)

D'un bout à l'autre... ... de la planète ★

Un amour qui alla jusqu'à la mort

DONCASTER (Reuter). — Celle qui, âgée de 16 ans, alla devant les tribunaux pour défendre son droit d'épouser l'homme qu'elle aimait vient de mourir de la grippe asiatique.

Bob Goodburn, 21 ans, mineur, et sa femme, Sonia, âgée de 16 ans, s'étaient mariés en effet il y a cinq mois. Or, la semaine dernière tous deux attrapèrent la grippe asiatique alors qu'ils séjournaient à Thorne, chez la mère de Sonia. Celle-ci, bien qu'attendant un bébé, refusa de garder le lit. Elle insista pour soigner elle-même son mari.

Bob s'est guéri, mais la grippe de Sonia a tourné en pneumonie. Elle est décédée à l'hôpital.

AVIS OFFICIELS

VINIFICATION 1957

Les encaveurs qui désirent être orientés sur la vinification des moûts de la récolte 1957 peuvent demander à la Station d'essais viticoles d'Auvernier le cours écrit préparé à leur intention.

STATION D'ESSAIS VITICOLES
AUVERNIER

VILLE de **Neuchâtel**

PERMIS DE CONSTRUCTION

Demande de la Société coopérative Migros-Neuchâtel d'agrandir et de surélever le bâtiment commercial, au nord de sa propriété, 46, avenue des Portes-Rouges (article 7905 du cadastre).

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 22 octobre 1957.

Police des constructions

COMMUNE de **Saint-Blaise**

La commune de Saint-Blaise met en vente la

récolte de ses vignes

Les offres doivent être adressées au bureau communal jusqu'au jeudi 10 octobre 1957, à 12 heures.

Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre

vigne

de 963 m² et forêt de 240 m² avec réservoir. Belle situation, conviendrait pour bâtir chalet. Faire offre à Marcel Michel, Cressier.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE

Maisons familiales à vendre à Neuchâtel

QUARTIER EST, maison de construction ancienne de 2 logements de 3 chambres, dont un avec bains. Beau jardin de 500 m². Chauffage central. Occasion avantageuse.

HAUT DE LA VILLE. CENTRE. Maison de bonne construction (1931). 7 pièces. Bains. Chauffage central. 1 local pouvant servir de garage. Petit jardin. Bonne occasion.

HAUT DE LA VILLE. OUEST. Villa moderne (1949) de 6 pièces. Confort moderne. Chauffage central. Terrasse et jardin 600 m². Place pour garage.

QUARTIER OUEST. Belle villa ancienne dans situation dégagée avec vue étendue. 9 pièces et dépendances. Chauffage central. Parfait état d'entretien. Jardin et verger. Prix très avantageux.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE
B. DE CHAMBRIER
Place Pury 1, Neuchâtel

Ecriteaux Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

A LOUER

A louer à l'ECLUSE
immédiatement ou pour date à convenir
GARAGES
Etude Pierre Jung, avocat, Saint-Honoré 5
Neuchâtel, tél. 5 82 22

A LOUER
CHARMETTES 79
une chambre avec cuisinette, W.-C., cave, jouissance des douches et de la buanderie. Loyer mensuel 60 francs. Libre immédiatement.

VAUSEYON 1
une chambre avec loggia, cuisinette, salle de bains, W.-C., galetas, cave et part à la buanderie. Loyer mensuel Fr. 139.50, chauffage compris. Libre le 24 décembre 1957.

S'adresser à l'étude Ribaux, Promenade-Noire 2, tél. 5 40 32.

CORCELLES

A louer pour le 24 octobre 1957, dans villa,

appartement de 4 1/2 pièces

plus chambre de bonne. Confort moderne, chauffage général, terrasse et dépendances, Fr. 250.— plus chauffage. Adresser offres écrites à J. I. 4217 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT

de 3 pièces. Confort et vue. Loyer mensuel 150 francs. Libre le 26 octobre. — Adresser offres écrites à A. B. 4311 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer

appartement meublé

de 2 ou 3 pièces, cuisine et salle de bains ; belle situation. Adresser offres écrites à H. K. 4294 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer

Libre le 19 octobre, logement de 2 pièces et cuisinette, 84 fr. S'adresser à L. Calame, Amandiers 10, Serrières.

CHAMBRES

A louer à monsieur, jolie chambre, confort, Monruz 26, rez-de-chaussée à droite.

CHAMBRE à 2 lits. — Beaux-Arts. Tél. 5 34 19.

A louer à Neuchâtel, rue des Portes-Rouges,

chambre indépendante non meublée

Fr. 25.50 y compris acomptes de chauffage. Libre tout de suite. — Agence Romande Immobilière, place Pury 1, Neuchâtel. Tél. 5 17 26.

A louer chambre meublée indépendante, au centre. — Tél. 5 27 57.

CHAMBRE A LOUER en ville. Demander l'adresse du No 4322 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour monsieur, chambre indépendante au centre pour le 17 octobre. — Tél. 5 69 62.

DEM. A LOUER

Personne honnête cherche chambre sans confort contre 2 heures de travail par jour. Adresser offres écrites à Y. B. 4308 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme cherche à louer

CHAMBRE

non meublée avec eau courante, région Peseux-Vauseyon. — S'adresser à Henchoz, Gorges 8, Neuchâtel.

LOGEMENT

de 2-3 chambres est cherché tout de suite par mécanicien de Transair S.A., région Auvernier-Boudry.

Faire offres avec prix à case postale No 31810, Neuchâtel.

Urgent

On cherche

STUDIO

tout confort, si possible meublé. Adresser offres écrites à U T 4229 au bureau de la Feuille d'avis.

Deux jeunes hommes cherchent

2 CHAMBRES avec cuisine

meublées, en ville ou aux environs immédiats. — Adresser offres écrites à S T 4252 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

Quelle famille

recommandée par l'Ecole supérieure de commerce accepterait encore une étudiante allemande en pension ? — Offres sous chiffres P 10301 A à Publicitas S. A., Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

EMPLOYÉE

connaissant parfaitement les formalités d'exportation, de facturation, et pouvant s'occuper de façon indépendante de toutes les expéditions. Faire offres détaillées avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire, photo, sous chiffres P. 6746 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Première VENDEUSE

qualifiée et de bonne présentation, ainsi qu'une

VENDEUSE

sont demandées. Offres avec photo, copies de certificats et prétentions à **Confiserie Grisel, la Chaux-de-Fonds.**

On cherche

OUVRIERS

habiles et de bonne volonté qui seraient formés sur parties de l'étampage et du tournage. Places stables. Semaine de 5 jours. — Faire offres ou se présenter chez **Maeder-Leschot S.A.,** quai du Haut 52, **Bienne,** téléphone (032) 2 36 36.

Importante agence du canton de Neuchâtel pour autos, camions de 6 à 23 CV, engagerait un

VENDEUR-AUTOS

Salaire fixe et commissions. — Faire offres en indiquant références, etc., case 952, Neuchâtel.

Repassage

On demande personne pouvant repasser pour une demi-journée par semaine.
Adresse : C. Thiébaud, Beaux-Arts 10.

Régleuse
ou
viroleuse-centreuse

serait engagée pour travail en fabrique. Horaire de 5 jours. — Adresser offres écrites à B. C. 4312 au bureau de la Feuille d'avis.

On engagerait :

1 HORLOGER

au courant des travaux d'emboîtage et de mise en boîte. Remonteur serait mis au courant.

REMONTEURS

à former sur mécanismes automatiques.

S'adresser à la Compagnie des montres Longines, à Saint-Imier.

Important commerce de gros de Neuchâtel cherche

EMPLOYÉ DE BUREAU

Exigences : formation commerciale complète. Français et allemand écrits et parlés. Quelques années de pratique, si possible dans service de vente. Possibilité d'assumer des responsabilités et de conduire du personnel.
Nous offrons à employé capable, situation d'avenir stable, conditions de travail et de salaire intéressantes, caisse d'assurance du personnel.
Adresser offres détaillées avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffres N. L. 4192 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour tout de suite

sommelière

Bon gain, environ 600 fr. à 700 fr. Tél. (038) 9 13 02.

Bureau de la ville cherche

SECRÉTAIRE

de langue française, connaissance de l'anglais indispensable; dactylographie; sténographie pas exigée ; travail intéressant et varié pour personne ayant de l'initiative. Place stable, éventuellement à la demi-journée. — Faire offres sous chiffres T. W. 4303 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous engageons immédiatement

mécaniciens-ajusteurs
mécaniciens-monteurs

qualifiés, pour machines de précision. Semaine de 5 jours. **A. Tripet, S.A.,** Crêt 16, **Bienne 7.**

Hôpital de la Suisse romande cherche, pour entrée le 1er novembre 1957, un

INFIRMIER

de salle d'opération. Externat complet. Faire offres sous chiffres U. X. 4304 au bureau de la Feuille d'avis.

CHEF AVIVEUR

très qualifié peut se faire une belle situation dans un atelier moderne et bien organisé de plaqué or galvanique.

Les offres détaillées sont à adresser sous chiffres **C. P. 31, Lausanne 10.**

EMPLOYÉ (E)

désirant se perfectionner dans la langue allemande, serait engagé par maison de fabrication de Suisse alémanique pour son service de facturation et d'expédition. Quelques connaissances de l'allemand seraient utiles. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres sous chiffres **23134 à Publicitas, Olten.**

On cherche pour entrée immédiate

femme de ménage

de toute confiance, disposant d'environ 2 heures chaque matin (sauf le dimanche), pour s'occuper du ménage d'un monsieur seul habitant à la Cité de l'Ouest (3 pièces, chauffage central). — Adresser offres avec références, sous chiffres C. D. 4313 au bureau de la Feuille d'avis.

OUVRIÈRES

seraient engagées pour différents départements. Places stables. Se présenter : C.-H. Huguenin, Plan 3, Neuchâtel.

DEMANDES D'EMPLOIS

Etudiante - Aide ménagère

Jeune Hollandaise de 21 ans désire emploi dans bonne famille protestante ; s'occuperait aussi d'enfants. Argent de poche désiré. — Adresser offres écrites à D. E. 4314 au bureau de la Feuille d'avis.

Dessinateur-architecte

ayant de l'expérience et de la pratique, cherche place stable, dans bureau d'architecte, à Neuchâtel. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres sous chiffres P. 6663 N. à Publicitas, Neuchâtel.

SECRÉTAIRE

expérimentée, français, anglais, italien, allemand, cherche travail à domicile, traductions, demi-journées ou remplacements. — Adresser offres écrites à Z. B. 4286 au bureau de la Feuille d'avis.

CANNAGES

Devenu INFIRME, je me charge de tous cannages de sièges et meubles de tous styles. Travail très soigné. Prix modérés. F. Hubscher-Cavin, les Tailles, Cortaillod. — **Tél. 6 44 70.**

Dessinateur-architecte

expérimenté cherche emploi pour date à convenir. Adresser offres écrites à C. F. 4289 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme de 20 ans, sobre, avec permis de conduire, ayant fait son école de recrues dans les troupes motorisées, cherche place de

CHAUFFEUR

Demander l'adresse du No 4224 au bureau de la Feuille d'avis.

PERSONNE

sachant bien cuisiner et tenir un ménage très soigné, cherche occupation de 8 h. à 13 h. 30. Demander l'adresse du No 4291 au bureau de la Feuille d'avis.

Magasin d'alimentation générale et d'articles de ménages

possédant très belle clientèle, situé dans village prospère du vignoble neuchâtelois (bord du lac), cherche pour date à convenir **UN COUPLE** bien au courant du commerce, pour assumer les fonctions de

gérants-desservants

Belle situation d'avenir pour personnes sérieuses ayant beaucoup d'initiative. Appartement dans l'immeuble.

Adresser offres ou demandes de renseignements sous chiffres **P. 6711 N. à Publicitas, Neuchâtel.**

OUVRIÈRES

formées sur travaux fins et délicats seraient engagées. Fabrique Maret, Bôle.

Le **Dispensaire de Neuchâtel** demande une

employée de maison

pour le ménage de deux sœurs. Connaissances du français et de la cuisine désirées. Vie de famille.

Faire offres à la présidente, Mme F. RYCHNER, Verger-Rond 15, Neuchâtel.

On engagerait tout de suite

JEUNE FILLE

parlant couramment le français pour la vente et le service au tea-room. Dimanche toujours libre. S'adresser à la Confiserie Walder, rue de l'Hôpital, tél. 5 20 49.

On cherche

femme de ménage

pour une ou deux demi-journées par semaine. Quartier Bel-Air-Chantemerle. Adresser offres écrites à U. W. 4280 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour entrée immédiate

COUPEUSE

expérimentée. **Tél. (038) 6 72 59.**

Sténodactylo

sachant parfaitement le français et l'anglais, au courant de tous les travaux de bureau, cherche un emploi à la demi-journée ou à domicile. Adresser offres écrites à J. K. 4319 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME

cherche travail à domicile, couture, confection, raccommodage. Demander l'adresse du No 4309 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune

mécanicien-outilleur

cherche place pour tout de suite. — S'adresser sous chiffres T. 12042 à Publicitas S. A., Granges (SO).

JEUNE FILLE

de 18 ans, cherche place pour l'hiver, aux environs de Neuchâtel; entrée: 1er novembre. Salaire équitable et vie de famille désirée. — Offres à Hanni Zbinden, Boden Riedstätt ob Schwarzenburg, Berne.

Jeune homme

parlant le français et l'allemand, connaissant la dactylographie, cherche place d'aide de bureau. — Demander l'adresse du No 4321 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame cherche

tricotage

à la main. S'adresser à Mme H. Sauteur, Usines 29, Serrières.

Maçon

Romand, 24 ans, cherche emploi stable dans fabrique. Bons certificats. Adresser offres écrites à X. A. 4307 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune secrétaire, Suissesse allemande, cherche place dans bureau français comme

STÉNODACTYLO ou DACTYLO

Adresser offres écrites à W. Z. 4306 au bureau de la Feuille d'avis.

Etudiante cherche place à la

demi-journée

Adresser offres écrites à G. H. 4317 au bureau de la Feuille d'avis.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste orthopédiste
reçoit tous les jours, mardi excepté
19, faubourg de l'Hôpital (2me étage). Tél. 5 14 52.

DEM. A ACHETER

On cherche commerce de

TABACS

bien placé, de préférence magasin d'angle, bon rendement exigé, avec logement ou arrière-magasin. Paiement comptant 10,000 à 15,000 fr. Adresser offres écrites à I. J. 4320 au bureau de la Feuille d'avis.

Si vous avez des meubles à vendre, retenez cette adresse : AU BUCHERON, Neuchâtel. Tél. 5 26 33

Je cherche à acheter BOILER d'occasion pour potager. — Demander l'adresse du No 4310 au bureau de la Feuille d'avis.

De l'argent

en 24 heures : j'achète au prix fort, vieux dentiers, or dentaire, or ancien, montres, bijoux, argent, brillants. F. San, acheteur concessionné, Missionstrasse 58, Bâle.

Nous sommes acheteurs de

marc à distiller

même par petites quantités. — Faire offres à Chs Perrier & Cie, Saint-Blaise, tél. 7 53 01.

REMERCIEMENTS

La famille de feu
Edouard MOUFFANG
remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.
Colombier et Neuchâtel.

Les familles **M. LABORN - DIETHELM, M. LABORN - KRAUER, T. POCHON - LABORN, F. BOURQUIN-LABORN,** profondément touchées par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de leur chère maman

Madame H. JEITLER-LABORN

et dans l'impossibilité de répondre à chacun individuellement, prient tous ceux qui ont pris part à leur chagrin de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Neuchâtel, Lausanne, Fleurier, la Chaux-de-Fonds, 8 octobre 1957.

GRANDE EXPOSITION MERCÉDÈS-BENZ

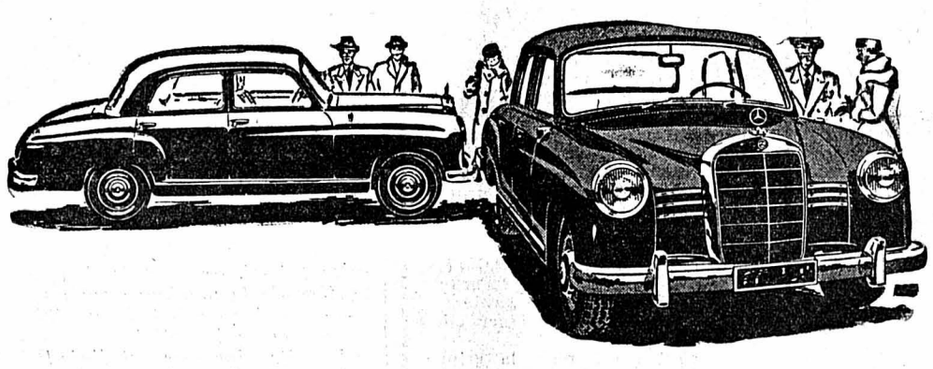

MERCEDES-BENZ

au Casino de la Rotonde - Neuchâtel, **du 8 au 10 octobre 1957**
ouvert de 10 à 22 heures

Modèles exposés : **VOITURES : 180 A - 180 D - 190 - 219 - 220 S et 190 SL.**

VÉHICULES UTILITAIRES : Tous les modèles depuis la camionnette 1 ¾ t. jusqu'au camion 5 t., en pont fixe, pont basculant, cabine avancée, fourgon et bus.

Nouveauté 1958 : **Modèle 180 A - Modèles 219 et 220 S livrables avec boîte automatique.**

Agence Mercédès-Benz TRANSAIR S. A., COLOMBIER

Helena Rubinstein: **Front Lift**

efface les rides de votre front

Rendez à votre front l'éclat lumineux de la jeunesse. Front-Lift efface les rides et empêche leur formation. Front-Lift est la dernière découverte cosmétique de Helena Rubinstein.

Dépositaire officiel

PHARMACIE · DROGUERIE · PARFUMERIE
NEUCHATEL Armand HÔPITAL 2

Hôpital 2 - Neuchâtel

PASSAP M 201 345.-

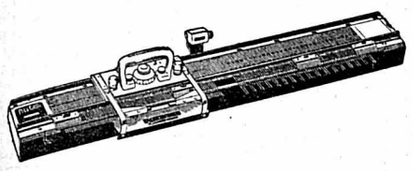

200 mailles, entièrement acier, incassable, sans poids, pas de mailles écoulées.

Démonstration sans engagement au magasin et à domicile. — Facilités de paiement depuis Fr. **18.—** par mois.

R. Nägeli agence Pfaff, Seyon 24 a, **Neuchâtel** Tél. 5 33 32

Votre électricien

Vuilliomenet & Cie S.A
INSTALLATIONS ELECTRIQUES NEUCHATEL
TÉL. 5 17 12 GRAND'RUE 4

A VENDRE

belle

table de salle à manger

1 argentier (bibliothèque), et un lustre à 3 branches. Tél. 5 78 46.

Je cherche à livrer à grossiste

carcasse de couche

Affaire sérieuse désirée. Ecrire sous chiffres P 6753 N à **Publicitas, Neuchâtel.**

Un trotteur élégant «Jeunesse» avec semelle de caoutchouc

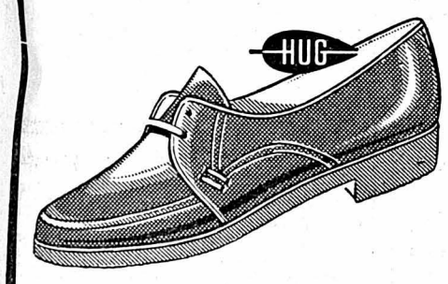

Fr. **26.80**

cuir rouge
ou daim noir / cuir grainé combiné

CHAUSSURES

J. Kurth S.A.

Seyon 3, NEUCHATEL

Agence pour le canton de Neuchâtel

de MACHINES A COUDRE, à LAVER, en exclusivité,

A REMETTRE

Marque mondiale. — Adresser offres écrites à E. G. 4264 au bureau de la Feuille d'avis.

Au Tonneau

Moulins 19, tél. 5 24 17

VINS

EN LITRES

Montagne	1.40
Tarragone	1.55
Pelure d'oignon	1.70
Vin d'Algérie	2.10
Saint-Georges	2.10

Livraison à domicile depuis 10 litres
Timbres escompte
Mme G. Bugnon-Racine

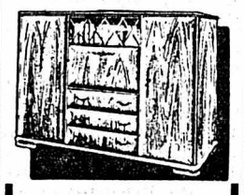

Grand meuble combiné noyer

intérieur très soigné, seulement

Fr. **595.-**

très grand choix d'autres modèles, à

Fr. **650.-, 760.-, 820.-, 960.-, 1150.-, 1370.-,** etc.

Sur désir, facilités de paiement, livraisons franco domicile.

Visitez notre grande exposition

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

Fbg de l'Hôpital 11

TAPIS

Offre à saisir

quelques bouclés très jolis dessins, 190 × 290 cm.

Fr. 65.-

BENOIT - Tél. 5 34 69

Présentation à domicile
Crédit

DUBOIS JEANRENAUD & Co
NEUCHÂTEL

Places-d'Armes 5 Tél. 5 63 63

CHARBONS MAZOUT

L'hiver est à la porte ; hâtez-vous de nous passer votre commande

---

Eau minérale réputée d'Eglisau

Le "VIVI„ est une boisson naturelle, préparée avec l'eau minérale réputée d'Eglisau, riche en sels minéraux. Aussi les enfants aiment-ils beaucoup le "VIVI„ qui leur fait du bien. Et le "VIVI„ est si avantageux !

VIVI-KOLA

Pour consommer chez soi, le litre : 75 ct. avec escompte 5 %. Au café, au restaurant, au tea-room, la classique bouteille de 3,6 dl.

Lorsque revient l'automne,

JUPES et BLOUSES

retrouvent tout leur prestige...

C'est une tenue aussi gracieuse que pratique qui permet maintes combinaisons.

GRAND CHOIX
PRIX AVANTAGEUX
TIMBRES RISTOURNE

La Cité
ST. HONORE Neuchâtel ST. MAURICE

Mohair - Caniche
6 coloris mode . . . 198.-

Venez admirer notre choix varié
et incomparable en manteaux d'hiver

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

les sports

FOOTBALL

POUR LA COUPE SUISSE
Cantonal recevra l'équipe de Moutier

Le tirage au sort du troisième tour principal de la coupe suisse, au cours duquel les clubs de ligue nationale feront leur entrée dans la compétition, a donné les résultats suivants :

Fribourg - Montreux ; Sion - Monthey ; Urania - La Tour-de-Peilz ; Malley - Vevey ; Lausanne - Etoile Carouge ; Assens - Yverdon ; Servette - Martigny ; Cantonal - Moutier ; Madretsch - Chaux-de-Fonds ; Helvetia Berne - Bienne ; Young Boys - Xamax ; Le Locle - Berne ; Thoune - Bienne-Boujean ; Old Boys Bâle - Aarau ; Longeau - Langenthal ; Concordia Bâle - Petit-Huningue ; Bâle - Olten ; Bassecourt - Soleure ; Nordstern - Birsfelden ; Derendingen - Granges ; Wettingen - Grasshoppers ; Young Fellows - Red Star ; vainqueur de Blue Stars/Wetzikon - Brühl Saint-Gall ; Saint-Gall - Schaffhouse ; Frauenfeld - Rorschach ; Winterthour - Baden ; Zurich - Uster ; Brunnen - Mendrisio ; Pro Daro - Bellinzone ; Chiasso - Locarno ; Kickers Lucerne - Lugano ; Lucerne - vainqueur de Bodio/Oerlikon.

Le championnat suisse et la grippe asiatique

Le comité de ligue nationale vient de remettre aux dirigeants de clubs une lettre-circulaire traitant des éventuelles demandes de renvoi de match à la suite de l'épidémie de grippe asiatique qui sévit dans notre pays. Il écrit notamment :

Nous rappelons aux clubs les exigences impératives du calendrier sportif et le fait que les statuts de la ligue nationale ne confèrent pas le droit à un club d'obtenir le renvoi d'un match en raison de joueurs blessés ou malades.

Le cas de la grippe asiatique impose aux clubs le devoir de prendre des mesures préventives avec l'aide de médecins.

Le cas du renvoi du match Malley-Lucerne ne constitue pas un précédent car les deux clubs avaient exprimé leur accord au sujet de ce renvoi et, d'autre part, une attestation médicale prouvait que la quasi totalité des titulaires de la première équipe du F.C. Lucerne était atteinte de grippe.

Notre comité est toujours guidé par les principes d'une extrême réserve à l'égard de requêtes de renvoi de match pouvant prêter à des abus. Par expérience nous savons que chaque vague de grippe dure 2 à 3 mois. Si l'on voulait renvoyer les matches concernant une équipe dont plusieurs joueurs licenciés sont atteints de grippe, le déroulement du championnat serait sérieusement compromis.

Nous nous déclarons cependant prêts à renvoyer, sur demande, les matches de réserves quand les clubs ont un assez grand nombre de joueurs licenciés malades de la grippe. Pour faire jouer ces matches de réserves renvoyés, les dates des matches de coupe suisse et des matches internationaux sont à disposition. Cependant ces dates ne sont pas illimitées. Nous prions donc nos clubs — si cela leur est possible — de remplacer les joueurs de réserves malades par des jeunes joueurs de talent opérant chez les juniors, pour que notre championnat des réserves ne souffre pas trop de l'épidémie de grippe.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● A La Paz, la Bolivie a causé une surprise en battant l'Argentine par 2 à 0 (mi-temps 1-0) en match comptant pour les éliminatoires de la coupe du monde. A l'issue de cette rencontre, le classement du groupe II de l'Amérique du Sud est le suivant : 1. Bolivie, 3 matches, 4 points ; 2. Chili, 2 m., 2 p. ; 3 Argentine, 1 m., 0 p.

● Les positions n'ont pas beaucoup changé au tableau des marqueurs du championnat suisse. En ligue A, Vuko de Grasshoppers (7 buts) précède de deux longueurs Buhtz (Young Fellows), Glisovic (Granges) et les Bâlois Hügi II et Weber. En ligue B, le zuricois Leimgruber est en tête avec huit buts, devant le Soleurois Zurcher (6 buts) et Blank (Cantonal), Frey (Lucerne), Hartmann et Hosp (tous deux de Concordia) qui marquèrent chacun 5 buts.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

FOOTBALL

13 octobre : Championnat suisse. Ligue A : Bellinzone - Chiasso ; Chaux-de-Fonds - Bâle ; Grasshoppers - Lugano ; Granges - Urania ; Lausanne - Bienne ; Servette - Young Fellows ; Young Boys - Winterthour. — Ligue B : Concordia - Thoune ; Lucerne - Fribourg ; Nordstern - Longeau ; Schaffhouse - Malley ; Soleure - Berne ; Yverdon - Cantonal ; Zurich - Sion.

9 octobre : Match d'entraînement : Sélection suisse - Alessandria à Genève.

CYCLISME

13 octobre : Course internationale contre la montre pour professionnels à Lugano.

ATHLÉTISME

12-13 octobre : Meeting international à Rome avec la participation d'athlètes suisses.

13 octobre : Tours de Neuchâtel et de Rheinfelden.

12 octobre : Course d'orientation au Locle.

GYMNASTIQUE

13 octobre : Rencontre à l'artistique Zurich - Lucerne à Zurich.

SKI

12-13 octobre : Epreuves alpines internationales à Paneyrossaz.

BOXE

9 octobre : Meeting international à Zurich.

11 octobre : Meeting international à Bâle.

MARCHE

13 octobre : Championnat suisse des 75 km. à Lausanne.

La nouvelle victoire de Joseph Stalder

Pour la deuxième fois, le gymnaste lucernois Joseph Stalder a triomphé dans la coupe de la métropole horlogère. Nous voyons ci-dessus le vainqueur dans son exercice aux anneaux.

Réveil de Vonlanthen

A un moment où ses supporters transalpins commençaient à douter fortement de lui, Vonlanthen s'est réveillé. L'entraîneur d'Alessandria, Pedroni, après avoir longtemps hésité, l'avait conservé dans l'équipe lui accordant ainsi une nouvelle chance. Vonlanthen s'en montra digne puisqu'il fut l'un des principaux artisans du remarquable succès obtenu par Alessandria sur la redoutable équipe romaine de Lazio. Alessandria gagna par 4-0 ; Vonlanthen marqua la moitié des buts. Bien que surveillé très étroitement, il disputa une magnifique partie effaçant d'un seul coup les mauvais souvenirs du début de la saison. Ce retour en forme est d'autant plus réjouissant que Vonlanthen est appelé à jouer avec l'équipe nationale suisse ; les Genevois le verront d'ailleurs à l'œuvre demain soir déjà aux Charmilles lors d'un match d'entraînement disputé par la sélection suisse, précisément contre Alessandria. Vonlanthen portera bien entendu le maillot « rouge à croix blanche ».

EN DEUXIÈME LIGUE

Derby Xamax-Serrières

COUPE : Le Locle - Central Fribourg 1-0 ; Xamax - Delémont 3-1 ; Bienne-Boujean - Tramelan 5-3.

Dans chaque match, ce sont les joueurs locaux qui sont sortis vainqueurs. Au Locle, Central a succombé de peu. A Serrières, Xamax a nettement dominé son adversaire de première ligue, lequel semble bien faible pour sa catégorie. Quant à Tramelan, il a dû s'incliner, à l'extérieur, devant Bienne-Boujean, malgré une résistance plus que méritoire.

CHAMPIONNAT : Reconvilier - Tavannes 2-3 ; Porrentruy II - Alle 0-2.

Contrairement aux résultats enregistrés en coupe suisse, le championnat a vu la victoire des deux équipes visiteuses. A Reconvilier, après un derby âprement disputé, Tavannes est parvenu à empocher finalement les deux points. Enfin, dans le chef-lieu de l'Ajoie, Alle poursuit ses succès et conserve sa position de leader en battant Porrentruy.

CLASSEMENT

GROUPE I	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
Alle	5	4	1	—	17	8	9
Tavannes	4	3	—	1	12	7	6
Xamax	2	2	—	—	7	1	4
Saint-Imier	3	2	—	1	15	8	4
Le Locle	2	1	1	—	8	5	3
Etoile	3	1	1	1	7	5	3
Tramelan	2	1	—	1	4	7	2
Porrentruy II	4	1	—	3	5	11	2
Fleurier	4	—	2	2	9	13	2
Reconvilier	5	1	—	4	8	15	2
Serrières	4	—	1	3	3	15	1

Programme du 13 octobre : Xamax - Serrières ; Tramelan - Etoile ; Le Locle - Reconvilier ; Alle - Saint-Imier ; Tavannes - Fleurier. Au repos : Porrentruy II.

A Serrières, le derby local permettra sans aucun doute à Xamax de continuer la série de ses succès. Toutefois, la nature même de ce derby devra conseiller aux hommes de Mella de faire tout de même attention. Etoile se prépare à entreprendre le difficile déplacement de Tramelan. Les Tramelots peuvent obtenir au moins la moitié de l'enjeu. Le Locle, récent vainqueur de Central, en coupe, doit pouvoir sortir victorieux de sa rencontre avec Reconvilier ; les Jurassiens connaissent décidément un début de championnat pénible. A Alle, match acharné entre les joueurs locaux et Saint-Imier qui devra lutter farouchement pour obtenir au moins un point. Tavannes, enfin, est en mesure, chez lui, d'imposer sa loi à Fleurier, qui se contenterait déjà d'un résultat nul.

U. L.

Apprenez aussi que...

● La section d'athlétisme de la société de gymnastique Lachen/Schwyz a réalisé la meilleure performance du championnat suisse interclubs, catégorie C, avec un total de 5950 points.

● A Gênes, l'Italien Gianmaria Roveraro a réussi un bond de 2 m. 02 en hauteur, améliorant ainsi d'un centimètre son propre record national de la spécialité.

● La réunion cycliste au cours de laquelle Ferdi Kubler fera ses adieux au public bâlois, le 19 octobre, comprendra une « américaine » de 60 km. avec les équipes suivantes : Kubler-Bucher, Roth - A. von Büren, Terruzzi - Arnold, Gieseler - Doniker, Lauwers - Rijckaert, de Rossi - Favre, Schweizer - O. von Büren, Gassner - Walliser et Plattner - Pfenninger.

SKI

Nos « alpins » s'entraînent sur les pentes du Rüti

Quelques-uns des candidats à l'équipe nationale pour les disciplines alpines ont commencé lundi leur premier cours automnal. Sur les pentes du Rüti supérieur, près de Lucerne, sept membres de l'équipe A (Roger Staub, Rupert Suter, Adolf Mathis, Willy Forrer, Michel Carron, Roland Blæsi et Fredy Brupbacher) s'entraîneront jusqu'à samedi sous les ordres de Franz Meier. Georges Schneider, malade, a dû s'abstenir. Un groupe féminin, comprenant Michèle Cantova, Frieda Dænzer, Margrit Gertsch et Solveigh Hari suit également l'entraînement depuis lundi, au Dürrenast, près de Thoune ; cet entraînement est confié à Victor de Roche. Renée Colliard et Liselotte Michel ont été dispensées de ce premier cours, qui durera, comme celui des messieurs, jusqu'à samedi ; le prochain cours aura lieu le 8 décembre, à Verbier. Quant aux skieurs de fond, ils ne se réuniront pour la première fois que le 23 octobre, au Chalet-à-Gobet sur Lausanne. Pour l'instant, les candidats (Fritz Kocher, Werner Zwingli, Erwino Hari, Viktor Kronig, Lorenz Possa, Marcel Huguenin, Louis-Charles Golay, Michel Rey, Alphonse Baume et André Reymond) s'entraînent individuellement.

SPORTS DIVERS

Pour 1956 et 1957
L'A.N.E.P. a reçu une subvention de 3,350,000 francs

A Berne, l'A.N.E.P. a tenu samedi sa 36me assemblée ordinaire. Une fois de plus la lecture du rapport annuel démontre combien est vaste l'activité de cette association sportive qui groupe plus de cinquante mouvements sportifs du pays.

Les principales questions débattues concernaient l'élaboration du centre sportif de Mürren, l'aide aux réfugiés hongrois et les relations sportives avec l'Est. La subvention du Sport-Toto pour l'année 1956 s'est élevée à 1,700,000 fr., dont la répartition a été établie comme suit : 200,000 fr. pour la préparation et l'expédition olympique ; préparation pour des compétitions internationales (14,690.—) ; déplacements d'athlètes à l'étranger (47,786.—) ; frais de stages (258,000.—) ; cours de tir (80,000.—) ; aide médicale-sportive (50,000.—) ; secrétariat central (94,000.—) ; comité olympique suisse (16,500.—) ; aide pour la construction de terrains de sport et de gymnastique (850,000.—) ; dépenses extraordinaires (161,990.—). Pour 1957, le montant de la subvention versée à l'A.N.E.P. est de 1,850,000 fr. Dans son discours, M. Robert Zumbühl, président central, affirme qu'il était impossible dans notre pays de réaliser un accord général sur la question des relations sportives avec les Etats de l'Est. Au nom de l'A.N.E.P., M. Zumbühl demanda que toutes les fédérations s'abstiennent d'entretenir des contacts directs avec des associations sportives de l'U.R.S.S. Par contre, rien n'empêche qu'au cours d'un championnat du monde ou d'Europe, des athlètes suisses se mesurent avec des sportifs russes. Enfin, M. Zumbühl exprima sa grande satisfaction de voir s'achever le centre de Mürren où d'intéressantes expériences pédagogiques et sportives pourront se faire. Une demande de l'A.S.F.A. concernant la prise en charge par l'A.N.E.P. des examens d'électrocardiogramme sera étudiée prochainement.

● Le match d'athlétisme entre les Balkans et la Scandinavie, disputé à Athènes, s'est terminé par une victoire scandinave : 243 - 177. L'équipe de Scandinavie comprenait 26 Finlandais, 18 Suédois, 8 Norvégiens, 3 Islandais et 1 Danois, tandis que les Balkans étaient représentés par 21 Yougoslaves, 16 Roumains, 12 Bulgares et 12 Grecs.

● Match international de basketball à Rome : Italie - Tchécoslovaquie 49-58 (mi-temps 22-27).

CYCLISME

Un nouvel honneur pour Louison Bobet

L'Union des cyclistes professionnels français a tenu à Paris son assemblée générale annuelle ; une quarantaine de coureurs y ont assisté. Au cours de la réunion, après avoir entendu la lecture des rapports moral et financier, les membres ont élu leur nouveau comité directeur :

Président : Louison Bobet ; vice-présidents : André Darrigade et Raphaël Geminiani ; secrétaires : Jean Bobet et Roger Gaignard ; trésorier : Pierre Brun ; membres : Robic, Bouvet, Coste, Anquetil, Godeau, Bellenger, Bober, Tonello, Chupin ; délégués régionaux : Desbats, Picot, Rémy, Forestier, Bauvin.

Sport-Toto

Voici les résultats du concours No 6 organisé dimanche :

3 gagnants avec 11 points = 52,830 fr. 60.

53 gagnants avec 10 points = 2990 fr. 40.

686 gagnants avec 9 points = 231 fr.

Loto-Tip : le maximum de 4 points n'a pas été obtenu. 671 gagnants avec 3 points = 63 fr. 10.

Prix de consolation No 2 : 17 gagnants avec 36 points = 24 fr.

Le rideau de velours

UN DRAMATURGE NEUCHÂTELOIS : *Bernard Liengme*

Il y a des écrivains du dimanche qui composent une pièce de théâtre comme d'autres jouent au bridge. Le public ne connaît pas ces innocents maniaques, mais ils représentent en terre romande une troupe de trois cents Shakespeare de province. La deuxième catégorie de dramaturges groupe quelques individus plus sérieux qui ont à peu près réussi une pièce, parce qu'ils avaient trouvé un beau sujet et savent écrire, mais ne composeront jamais la seconde, car il leur manque cette imagination qui crée des personnages vivants et colore l'univers.

Les vrais dramaturges sont ceux qu'habite le théâtre. Ils ont toujours une foule de sujets en tête, échafaudent des histoires, poursuivent des âmes et les capturent. Dans le tramway, à la promenade, en buvant leur café noir, ils les accompagnent, les surveillent, ils leur parlent car ils croient à leur existence. Ainsi le théâtre devient leur seconde nature et l'illusion bientôt conquiert les attributs de la réalité. Bernard Liengme appartient à cette classe d'écrivains.

Je viens de lire sa dernière pièce Idoine et Gerutha, *et je n'avais pas l'esprit disposé à l'indulgence, car nous concevons avec peine qu'un homme que nous croisons dans la rue puisse être un véritable artiste. Ceux qui ont lu beaucoup de manuscrits savent qu'on ne découvre pas l'Amérique tous les jours. Au fil de la lecture cependant, j'étais gagné par l'estime et je m'accrochais au texte. Il sonne ferme comme les valeurs authentiques et le dialogue éveille des échos. J'essayais de découvrir des influences, en trouvais quelques-unes, assez lointaines en vérité, mais je dus bientôt m'avouer que la personnalité, le style du jeune auteur n'appartiennent qu'à lui.*

◇◇◇

Idoine et Gerutha : *c'est tout d'abord le drame de la paternité. Les chemins de la vie ont usé ces vieilles gens qui, dans la poussière et la fatigue, cherchent le fils qu'ils ont perdu. Mais la ville, la société, la police, la guerre construisent autour d'eux les murs d'une prison et la pièce s'élargit pour rejoindre un des problèmes essentiels de notre temps. Emmanuel leur sera rendu trop tard et ils perdent aussi la pièce d'or qu'ils voulaient lui donner. Ainsi l'homme d'aujourd'hui marche sur la route sans issue de la solitude. Il a faim et il a froid dans un siècle qui ne peut le nourrir.*

Très sobre, fermement conduite, la pièce entretient l'intérêt du spectateur. Elle frappe aussi par un ton très moderne, celui auquel nous ont habitués Beckett ou d'autres explorateurs de l'absurde et du désespoir contemporain. Cependant on ne la rangerait par parmi les textes d'avant-garde ; car elle reste sans obscurité voulue et peut être présentée au grand public.

Mon plus vif étonnement, ce fut le dialogue. Comme chacun le sait, la chaloupe des débutants se heurte souvent à cet écueil. Ne faut-il pas maintenir la progression dramatique, allier aussi la psychologie du discours à une poésie possible, rester vrai et littéraire au bon sens du terme ? A cet égard, Idoine et Gerutha *ne paraît pas une œuvre d'amateur et cette rassurante constatation nous autorise à parler des qualités ouvrières de Liengme.*

◇◇◇

Je lui demandais s'il pouvait me faire lire un autre texte : « Idoine et Gerutha *est ma vingt-unième pièce. J'ai écrit les autres pour apprendre mon métier. » Il ne les a pas montrées, n'a pas voulu les faire jouer. Avec patience, ce garçon qui n'a pas 30 ans, a acquis la technique d'un art difficile entre tous. Il a exercé aussi la profession de comédien et cette activité permet de considérer les œuvres sous un éclairage qu'ignore en général la critique. L'acteur respire une pièce, il la pèse aussi, il connaît son pouvoir d'incarnation, ses faiblesses, sa densité. Mais ces vertus, nécessaires à coup sûr, n'ont qu'un faible pouvoir si l'écrivain ne possède pas une vision personnelle de l'univers. Or, je suis persuadé que Liengme a quelque chose à dire, que cette vingt-unième pièce est valable et que nous pouvons faire confiance au talent de notre compatriote.*

Mais les drames et les comédies sont morts si on ne les joue pas. Il ne faut pas attendre que Liengme ait composé quarante textes avant d'en montrer un au public. Ne serait-ce que pour le plaisir de ce dernier.

Certes le théâtre n'a pas un passé très glorieux en Suisse romande, car les meilleurs écrivains de chez nous se sont parfois méfiés de la scène. J'entends encore Ramuz dire d'une voix sourde : « Attention, tout cela garde un goût de soufre. »

L'art dramatique prendrait-il une tardive revanche chez nous ? Par une sorte de paradoxe, Dürrenmatt vient habiter notre ville qui ne possède pas de théâtre. Un peu au-dessous de sa maison se trouve celle de Liengme, car le climat de ce quartier est sans doute favorable au drame et à la comédie. Si l'illustre Bernois n'a plus besoin de se faire connaître, il serait bon que le public de Suisse romande apprît le nom de Bernard Liengme.

Jean KIEHL.

Le théâtre sur les bords de la Seine

Scène et roman sont deux choses

On ne peut certes que faire grand cas littérairement de Jules Romains. L'écrivain qui a mis sur pied une œuvre d'une telle dimension et d'un tel poids que les *Hommes de bonne volonté*, s'inscrit parmi les maîtres d'aujourd'hui. Journaliste, ses lucides et virulentes chroniques font autorité. C'est au théâtre que l'opinion publique si favorable que l'on a a l'égard de Jules Romains peut se mitiger de quelques réserves.

C'est un art très particulier dont on possède ou ne possède pas le don, et auquel nuit souvent le trop de maîtrise que l'on a dans d'autres genres. Certes, *Knock* émanait d'une pure sève moliéresque et provoquait un rire du meilleur aloi. Certes, il y avait dans *Boen* et le *Dictateur* beaucoup de force et de profondeur, et nous avons parlé récemment de cette courte farce délicieuse : *Amédée* ou les *Hommes en rang*. Mais d'autres fois...

Ainsi ne cacherons-nous pas notre récalcitrance devant *Donogoo*, que vient de monter la Comédie-Française. C'est une farce aussi, mais de grande dimension, et à laquelle sans doute fait tort cette dimension même. Jules Romains a voulu passer au crible de son ironie incisive toute l'échelle du monde des affaires, depuis le ploutocrate qui, devant une mappemonde, joue des destinées du monde, jusqu'au crédule qui espère, grâce à des agiotages, faire fructifier colossalement ses trois ou quatre mille francs français de capital !

Résumons l'essentiel : Le Trouhadec que dévorent à la fois l'amour de la science et l'ambition, vient de commettre une gaffe dont la divulgation prochaine va lui fermer les portes de l'Institut. Une confusion lui a fait croire à l'existence d'une ville, Donogoo, dont il parle dans un livre de géographie. Il ne peut s'en tirer que s'il fournit la preuve de la réalité de cette ville... A l'aide de Lamendin qui, à la veille du suicide, cherche un dérivatif pour se raccrocher à la vie, et va aider le savant de toute son ingéniosité, de grands boursiers qui voient là une source de profits fabuleux, et de boursicotiers qu'ils entraînent dans la course fantastique, d'aventuriers du défrichage des régions, à qui l'on fait faire ce qu'on veut quand il s'agit pour eux de gagner, on parvient à créer Donogoo. Et le lancement de cette ville, d'abord imaginaire, passe en résultats financiers toutes les espérances.

Jean MANÉGAT.

(Lire la suite en 6me page)

Entrons dans la danse...

nous aussi... mais d'une autre façon... Nous voulons refaire maintenant notre salon, la salle à manger, la chambre à coucher et le vestibule, et l'on nous a conseillé de nous adresser à la maison spécialisée M. Thomet, Ecluse 15, Neuchâtel, qui a toujours des couleurs et des papiers peints de 1re qualité et... les travaux sont exécutés par des ouvriers très consciencieux. Je vais leur téléphoner au 5 17 80.

Demain :
Par monts et vaux

MOTS CROISÉS

Problème No 545

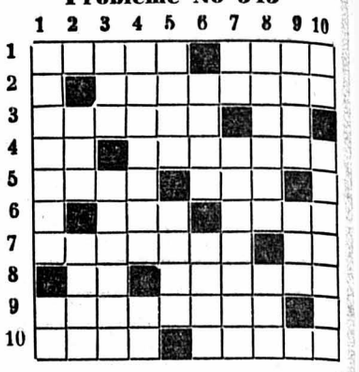

HORIZONTALEMENT

1. Epuration. — Pour dévider la soie des cocons.
2. D'une province.
3. Nouvelle qui fait du bruit. — Préposition.
4. Pronom. — Il est soufflé.
5. Jupe encombrante mais légère. — Pour qui fait des cuirs.
6. Ingrat chez l'adolescent. — Jupiter l'aima.
7. Ses progrès nous stupéfient, nous alarment aussi. — Il reste couvert quand on parle de lui.
8. Symbole chimique. — Ils s'attaquent aux pilotis.
9. Les feux n'y sont pas très nombreux.
10. Sur le sommier. — Appeler Thémis à l'aide.

VERTICALEMENT

1. Masses de métal natif. — Ordre de marche.
2. Le plus fort en voix. — Le premier meurtrier.
3. Il est près de ses sous. — Tient les cartes et joue seul contre tous.
4. Querelle. — Chemin où l'on peine.
5. Personne. — Risqua un œil.
6. Ordonnance. — La Balue en connut les rigueurs.
7. Moitié de domino. — Travaux forcés.
8. Possessif. — Cardinal.
9. Rentre quand on sort. — Elle décide parfois à prendre parti.
10. Préposition. — Faire frissonner de crainte.

Solution du problème No 544

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	E	N	S	■	M	A	I	R	E
2	■	P	O	E	T	E	S	S	E	S
3	D	I	E	T	E	■	T	A	■	S
4	E	■	M	E	T	A	I	R	I	E
5	L	O	I	■	A	R	C	■	O	N
6	E	U	■	A	R	T	■	O	N	C
7	G	R	O	N	D	E	N	T	■	E
8	U	■	B	A	■	R	E	I	N	S
9	E	P	U	I	S	E	T	T	E	■
10	R	O	S	S	E	■	S	E	E	S

RADIO

Mardi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, inform. 7.20, disque, premiers propos, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble (voir Monte-Ceneri). 12 h., cinq virtuoses populaires. 12.15, la discothèque du curieux. 12.30, accordéon. 12.45, inform. 12.55, intermezzo. 13 h., mardi, les gars. 13.10, Pour le 10me anniversaire de la « Perce-Oreille ». 13.30, concerto de Schumann. 13.55, chant. 16 h., au goût du jour.

16.30, les visiteurs de seize heures trente. 17.30, le point de vue de... 17.45, tangos. 18 h., le micro dans la vie (1), avec la collaboration de Pierre Boulanger. 18.30, cinémagazine ; le micro dans la vie (2). 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.45, orchestre Ray Martin. 19.50, derrière la façade... 20.30, « Papa », comédie de R. de Flers et G.-A. de Caillavet. 22.30, inform. 22.35, le courrier du cœur. 22.50, trente-cinq ans de chansons réalistes. 23.10, musique pour clore.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, inform. 6.20, orchestre Pops. 7 h., inform. 7.05, mélodies populaires. 7.25, zum neuen Tag. 11 h., émission d'ensemble (voir Monte-Ceneri). 12 h., fanfare. 12.20, wir gratulieren. 12.30, inform. 12.40, musique d'opéras. 13.20, musique française baroque. 14 h., quelques propos.

16 h., musique de danse. 16.30, chants et danses populaires. 17 h., causerie. 17.10, sonate de Beethoven. 17.35, souvenirs en dialecte. 18 h., piano. 18.30, reportage. 18.45, carrousel. 19.15, causerie médicale. 19.20, communiqués. 19.30, inform., écho du temps. 20 h., vieilles chansons françaises. 20.15, concert symphonique. 21.30, théâtre contemporain. 22 h., sonate de F. Poulenc. 22.15, inform. 22.20, jazz.

TÉLÉVISION

Relâche.

CARNET DU JOUR

Salle de projections, collège des Terreaux-sud : 20 h. 30, « Qu'est-ce que la graphologie ? »

CINÉMAS

Rex : 20 h. 15, Le faucon maltais.
Studio (Théâtre) : 20 h. 30, Fuite dans la jungle.
Cinéac : 14 h. 30 - 21 h. 30, La jungle de la prairie.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Par-dessus les moulins.
Palace : 20 h. 30, Justice est faite.
Arcades : 20 h. 30, Nous autres à Champignol.

PHARMACIE D'OFFICE : M. Droz, Concert - Saint-Maurice

L'ÉPÉE ET LA ROSE

Tissus d'Automne

ÉCOSSAIS 5.90

Très jolis choix de coloris pour la jupe et la robe. Largeur 90 cm. Le mètre

FRESCO-LAINE 5.90

Le tissu idéal pour l'entre-saison, entièrement fibranne, au toucher de la laine. Teintes bleu, bleu acier et gris. Largeur 140 cm. Le mètre

PANTALON 12.90

Une jolie rayure sur fond noir pour les pantalons de fillettes ou de dames. Largeur 140 cm. Le mètre

FLANELLE 18.90

Toujours bien habillé avec un tailleur en flanelle peignée. Se porte également en jupe ou robe trotteur. Largeur 140 cm. Le mètre

Les nouveaux patrons sont arrivés

GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
NEUCHATEL

Af 3/57

Amazona se fait aussi avec filtre

Si votre travail exige constamment de la force et de la concentration, si vous passez vos journées à conduire une grue, une perforatrice ou des machines agricoles... alors, vous ne fumez pas ce que fume l'homme de bureau. Vous préférez l'arôme naturel et racé de l'AMAZONA... et 20 cigarettes ne coûtent que 75 centimes: une raison de plus de goûter les AMAZONA et les adopter définitivement!

la cigarette racée à l'arôme inaltéré

20 cigarettes
avec et sans filtre
75 cts. seulement

Visitez notre nouveau rayon de tapis...

nous vous conseillerons avec plaisir !

Tapis laine et bouclés, dessins Orient et modernes à partir de . . . . . Fr. 89.—

Tour de lits, 3 pièces Fr. 99.—

Choix immense. Prix avantageux
Sur désir facilités de paiement

Meubles G. Meyer
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel Tél. 5 75 05

Grand arrivage de
POISSONS
frais, de mer et filets
LEHNHERR FRÈRES
GROS Marin — POISSONNERIE — MAGASIN Neuchâtel
Place des Halles Tél. 5 30 92

Votre foyer sera agréablement et économiquement chauffé si vous vous adressez à la
MAISON LOUIS GUENAT
COMBUSTIBLES
Maillefer 20 Tél. 5 25 17

Duvets

neufs, remplis de mi-édredon, gris léger et très chaud (120 cm. × 160 cm.), Fr. 40.—; même qualité (140 cm. × 170 cm.), Fr. 50.—; oreillers (60 cm. × 60 cm.), Fr. 9.50. A la *Maison du confort*, Banque 7, le Locle. Tél. (039) 3 34 44.

90 %
moins de travail et de peine avec un petit brûleur à mazout
BREESE
pour chaudières d'appartement.
Réglage automatique par thermostat.
Montage en 1 jour.
Propre - facile économique.
Demandez prospectus et prix à
GRANUM S. A.
NEUCHATEL
Fabrique d'appareils de chauffage
Av. Rousseau 5
Tél. (038) 5 34 87

A vendre une grande
bibliothèque
peut être employée comme armoire. S'adresser à Mme Guébhart, à Bôle.

Renouvellement des abonnements à la Feuille d'avis de Neuchâtel pour le 4me trimestre de 1957

Nous prions nos lecteurs dont l'abonnement est arrivé à échéance le 30 septembre dernier d'utiliser le bulletin de versement qui leur a été remis à la fin du mois écoulé.

PRIX DE L'ABONNEMENT
du 1er octobre au 31 décembre 1957
Fr. 8.25

☛ Les abonnements qui ne seront pas payés le 15 octobre 1957 feront l'objet d'un prélèvement par remboursement postal.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »
Compte postal IV 178

Machines à coudre d'occasion

tous genres, sur meubles, portatives, électriques, bras libre et zigzag, toutes marques, à céder à des prix avantageux. Revisées et garanties. Facilités de paiement. S'adresser :

AGENCE TURISSA, A. Grezet
Seyon 24 - NEUCHATEL - Tél. 5 50 31

Connaissez-vous
les tapis tissés à la main ?
Ils sont épais, robustes et font long usage. Vous pouvez utiliser par exemple bas, robes, couvertures et toute étoffe souple de tricot et de soie. Demandez la liste des prix. — Mmes A. Nacht, tissage de tapis à la main, successeurs de H. Aemisegger, Wil (SG). Tél. (073) 6 15 77.

Un saucisson...
Goûtez ceux de la
BOUCHERIE
Gutmann
Avenue du 1er-Mars

Ka-Aba aliment diététique des plantations ...tout le monde l'adore!

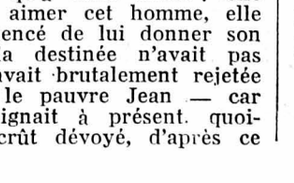

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le clown qui pleure

par 32

HENRI CABAUD

Elle n'en avait d'ailleurs pas envisagé si peu que ce fût la possibilité en en faisant la réflexion tout haut. Mais Ernest Valmier s'était aussitôt mis en devoir de louer la villa pour toute la fin du séjour qu'ils avaient prévu en Suisse.

Des parfums montaient du jardin et s'exhalaient plus encore des fleurs qui grimpaient tout autour du balcon. D'un hôtel proche, parvenait la musique langoureuse d'un orchestre tzigane. La magnificence du site peuplé de mystère dans son beau manteau de nuit, l'insidieuse subtilité des senteurs, l'envoûtement de la musique, tout cela contribuait à la griser. Dans ce décor d'amour, comment n'être pas sensible à l'amour ? comment ne pas y aspirer ? comment ne pas y consentir quand elle le voyait si ardent chez son mari ? Jusque là, elle ne l'avait pas vraiment aimé, aimé d'amour. Elle commençait ce soir. Et son attitude, sa manière d'être, qui n'était celle d'aucun autre jour, d'aucun autre soir, d'aucune autre nuit, en constituait l'aveu. Alors la passion de l'homme s'exalta. Grisé lui-même par tout ce qui conspirait au bonheur d'aimer, au rythme berceur de la musique en sourdine, il lui parla de son adoration pour elle comme jamais il ne l'avait fait :

— Aucune femme n'aura été aimée davantage...

Elle s'abandonnait de plus en plus. Qu'avait-il besoin de parler ? Le battement d'un cœur contre un cœur n'est-il pas plus beau que les plus belles phrases ? Mais c'est toujours la folie des hommes de croire qu'en amour la parole est supérieure au silence.

Il entreprit de lui dire quand, comment il avait ambitionné pour la première fois de l'épouser ; sa détresse, son désespoir quand elle lui avait préféré Jean Carsiac.

— J'ai tout tenté pour vous oublier. Je ne pouvais pas y parvenir ; mon amour grandissait, s'exaspérait de vous savoir à un autre... Me dire que c'était pour toujours m'était intolérable. J'ai haï votre mari. Je ne voulais pas qu'il pût vous rendre heureuse. Non, je préférais, tant je vous aimais, Marthe, que vous ne fussiez pas heureuse, puisque ce ne pouvait être par moi... Je veux vous faire ce soir un aveu qui vous montrera toute la force, toute la violence, toute la puissance de mon amour pour vous. Ne vous êtes-vous pas étonnée de tous les échecs de Carsiac dans ses entreprises ? Eh bien ! il eût réussi comme d'autres, mieux peut-être, mais il avait en moi un ennemi implacable, insoupçonné dans l'anonymat des grandes affaires. Rien qu'il ait entrepris que je ne me sois attaché aussitôt à combattre, risquant dix fois ma propre fortune pour le faire échouer, pour l'abattre. Jamais un paladin n'a bataillé pour sa dame comme j'ai lutté contre Carsiac par amour pour vous. Inlassablement je redoublais mes coups qu'il ne pouvait prévoir parce qu'il ignorait qu'un adversaire s'acharnait dans l'ombre contre lui en un combat sans merci, à mesure qu'il dépensait plus d'énergie, plus d'intelligence et montrait un sens aigu des affaires plus développé encore, surexcité par ses échecs incompréhensibles pour lui et par son âpre désir de venir enfin à bout d'un destin contraire...

Un froid mortel avait envahi Marthe à cette révélation. Ainsi, l'aboutissement désastreux de toutes les entreprises de Jean, non seulement n'étaient pas dû pour la moindre part à une incapacité de celui-ci, à des erreurs de calcul ou des excès d'audace — ce qui confirmait l'opinion du père de Marthe lors des premiers échecs de son mari — mais ce n'était pas davantage l'effet d'une guigne noire — comme l'avait pensé M. Sendreuil — cela résultait uniquement des manœuvres occultes d'un ennemi insoupçonné qui reconnaissait lui-même la valeur de l'homme qu'il avait réussi à abattre perfidement. L'action de Valmier lui apparaissait semblable à celle du malfaiteur embusqué à la lisière d'un bois pour tirer sur le voyageur qui suit sans méfiance sa droite route. Valmier était l'auteur de la destruction de son foyer, du malheur de son fils et, à vrai dire, d'elle-même. Et devant l'odieuse inconscience du personnage qui, comme trop de ses pareils, avait perdu, sans bien s'en rendre compte, à brasser les affaires, la notion exacte du sens moral, elle aurait crié d'indignation aux premiers mots de cette effroyable confidence, mais elle voulait qu'il continuât, elle voulait tout savoir.

— Alors, quand je l'ai vu partir, abandonner tout dans la honte, sans doute, du dernier échec, imaginez ma joie ! C'était l'amour le plus grand qui triomphait et écrasait l'autre ! Depuis, j'ai attendu, avec la patience que vous savez, que pour vous vînt l'oubli et un nouvel amour répondant enfin au seul qui fût digne de vous. Ah ! Marthe, Marthe chérie, Marthe adorée, quel conquérant a autant fait pour réaliser sa conquête ?

Au paroxysme de l'exaltation, au comble de la passion, il la serra plus étroitement dans ses bras. Et comme le regard en feu dans la nuit pâle, il avançait ses lèvres vers les lèvres de la jeune femme, lentement, lentement, elle se renversait en arrière, les yeux mi-clos pour cacher l'horreur qu'elle ressentait. Il la serra si fortement qu'elle ne pouvait plus reculer les épaules. Il avançait encore ses lèvres : elle eut un cri et simula une défaillance :

— Je suis mal, très mal...

Il se ressaisit suffisamment pour voir qu'elle était vraiment livide, s'affola et la porta à demi vers un fauteuil. Il s'empara d'une carafe d'eau et lui humecta les tempes avec son mouchoir. Elle feignit de se remettre un peu et s'empressa de lui prendre la main, malgré l'espèce de répulsion qu'elle éprouvait à le faire, pour lui donner le change, gagner du temps, ne pas subir son étreinte...

— Ne vous alarmez pas, mon ami : l'excès de bonheur, voyez-vous, l'enivrement de cette soirée et peut-être aussi l'extrême fatigue de cette journée d'installation où je me suis amusée à déplacer tant de choses ici, pour que cette maison fût davantage la nôtre...

Et elle ajouta avec une amertume, une douloureuse ironie qu'il ne pouvait pas comprendre :

— ... celle de notre bonheur !...

Elle ne sentait plus les parfums, elle ne voyait plus le décor, la nuit complice des belles amours ; elle ne pensait qu'à cette chose : elle avait failli aimer cet homme, elle avait commencé de lui donner son cœur, et la destinée n'avait pas voulu et l'avait brutalement rejetée vers Jean, le pauvre Jean — car elle le plaignait à présent, quoiqu'elle le crût dévoyé, d'après ce que lui avait dit Gaby Rudelle, et peut-être même l'en plaignait-elle davantage — le malheureux Jean, première victime du lâche rival assez aveugle pour ne pas voir sa lâcheté. L'amour que nourrissait pour elle son second mari, maintenant abhorré et auquel il faudrait bien, elle le sentait, qu'elle trouvât le moyen de ne plus appartenir désormais, tant cette seule pensée la révoltait, l'amour presque triomphant de cet homme avait fait surgir Jean entre eux et avait fait retrouver à la femme oublieuse, au fond d'elle-même, son amour d'autrefois. Elle se reprochait de ne pas avoir su deviner, de ne pas avoir su comprendre, de ne pas avoir su rester fidèle au souvenir...

Et elle n'avait même plus le droit de pleurer !

Cependant, en sourdine, la musique tzigane semblait déchirer l'ombre de ses sanglots...

XXV

MÈRE ET FILS

Ils devaient aller le lendemain en excursion à Lausanne et Valmier avait annoncé sa visite à quelqu'un avec qui il était en relations d'affaires. Il avait été très facile à Marthe, qui feignait d'être souffrante, de se dérober à cette sortie.

(A suivre)

CHRONIQUE RÉGIONALE

Images du beau cortège de la Fête des vendanges

A droite en haut : dans le groupe « Réclame fleurie », le jury a décerné un premier prix avec vives félicitations au grand char « Avec Suchard autour du monde » (Maquette et réalisation : M. Eric Meier, horticulteur, Colombier).

A droite en bas : la fanfare de Boudry s'est taillé un nouveau succès en métamorphosant ses musiciens en épouvantails à étourneaux.

Ci-dessous : une des merveilles du corso fleuri : « Quand dansent les étoiles » (M. Claude Botteron, horticulteur, Neuchâtel).

(Press Photo Actualité)

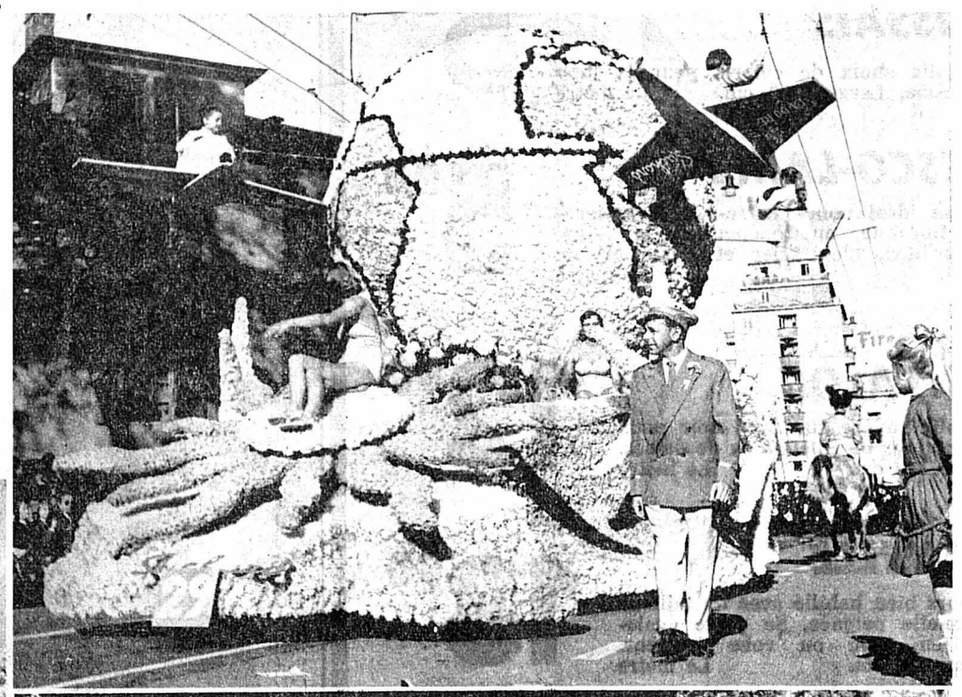

LE TEMPS EN SEPTEMBRE

L'observatoire de Neuchâtel communique :

Le temps a été assez variable en septembre. Une première forte dépression qui s'est concentrée le 7 au nord-ouest de l'Angleterre, ne pouvait influencer notre pays qu'à partir du 11, lorsque la faible zone de haute pression sur l'Europe centrale s'était effondrée. Le 13, cette dépression dominait depuis la Scandinavie pratiquement toute l'Europe à l'exception de la Méditerranée et nous amenait des précipitations jusqu'au 16. Une faible zone de haute pression traversant la France se dirigea alors sur la Suisse et nous apporta le beau temps. Mais le 18, le premier brouillard matinal de cet automne fit son apparition. Du 22 au 26 les fronts d'une nouvelle dépression provoquaient des précipitations abondantes.

La moyenne de la température: 14°,1, est d'un demi-degré inférieure à la valeur normale. Les moyennes de 5 en 5 jours sont : 15°,1, 17°,2, 11°,8, 12°,6, 16°,4 et 11°,4. Le minimum : 5°,2, s'est produit le 17. Le maximum du 8: 28°,0, est la seule valeur du mois dépassant 25°. Il n'y a donc eu qu'un seul jour d'été.

La durée totale de l'insolation : 143 heures, présente un déficit d'une vingtaine d'heures par rapport à la valeur normale. Le maximum journalier a été de 11 h. le 4. Quatorze jours ont dépassé la moyenne journalière normale (5,4 h.). On a compté 3 jours sans soleil.

La hauteur totale des précipitations : 91 mm., recueillie au cours de 14 jours, se situe tout près de la valeur normale (88 mm.). Maximum journalier : 17,6 mm. le 25.

La moyenne de la pression atmosphérique: 721,0 mm., coïncide pratiquement avec la valeur normale (721,2 mm.). Les valeurs extrêmes 727,2 et 714,9 ont été enregistrées respectivement les 9 et 14.

La moyenne de l'humidité relative : 75 %, est de 3 % inférieure à la valeur normale.

Les vents ont généralement été faibles à modérés avec prédominance des directions sud-ouest et ouest. Une pointe du sud-ouest de 90 km./h. a été enregistrée le 13.

En résumé, le mois de septembre a été normal du point de vue de la température, de la pression et des précipitations, plutôt peu ensoleillé et assez sec.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE
(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	4 oct.	7 oct.
3½ % Féd. 1945 déc.	96½ d	96½ d
3¼ % Féd. 1946 avril	94.10	94.10
3 % Féd. 1949	89.80	89.80
2¾ % Féd. 1954 mars	87.35	87.35
3 % Féd. 1955 juin	87.90	87.90
3 % C.F.F. 1938	93.70	93.70
ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	660.—	660.— d
Union Bques Suisses	1175.—	1155.—
Société Banque Suisse	1098.—	1080.—
Crédit Suisse	1120.—	1101.—
Electro-Watt	1002.—	1000.—
Interhandel	1285.—	1330.—
Motor-Columbus	910.— d	905.—
S.A.E.G. série I	68½	68½
Indelec	590.—	580.—
Italo-Suisse	219.—	215.—
Réassurances Zurich	1655.—	1610.—
Winterthour Accid.	660.—	640.—
Zurich Accidents	3600.—	3585.—
Aar et Tessin	980.—	980.—
Saurer	1090.—	1080.— d
Aluminium	3190.—	3100.— d
Bally	950.—	945.— d
Brown Boveri	1970.—	1935.—
Fischer	1315.— d	1305.—
Lonza	845.— d	845.—
Nestlé Alimentana	2620.—	2585.—
Sulzer	2145.—	2080.—
Baltimore	193.—	188.—
Canadian Pacific	126½	123½
Pennsylvania	74½	74½
Italo-Argentina	271.—	250.—
Philips	15.—	13½
Royal Dutch Cy	200.—	192½
Sodec	20.—	18½
Stand. Oil New-Jersey	247.—	243.—
Union Carbide	460.—	452.—
American Tel. & Tel.	735.— d	730.—
Du Pont de Nemours	772.—	763.—
Eastman Kodak	408.—	400.—
General Electric	267.—	260.—
General Foods	203½ d	204.— d
General Motors	173.—	169½
International Nickel	339.—	325.—
Internation. Paper Co	388.—	379.—
Kennecott	400.—	391.—
Montgomery Ward	146.—	144.—
National Distillers	95¾	93½
Allumettes B	57¾	61.—
U. States Steel	260.—	252½
F.W. Woolworth Co.	175.—	174.— d

BALE

ACTIONS		
Ciba	4075.—	3900.—
Schappe	575.— d	580.— d
Sandoz	3660.—	3590.—
Geigy nom.	4500.—	4375.—
Hoffm.-La Roche(b.j.)	9450.—	9050.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	675.—	685.—
Crédit F. Vaudois	670.—	675.—
Romande d'électricité	420.— d	420.—
Ateliers constr. Vevey	520.— d	520.— d
La Suisse Vie (b.j.)		
La Suisse Accidents	3900.— d	3900.— d

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	181.—	178.—
Aramayo	26.—	26.—
Chartered	36 — o	33½ d
Charmilles (Atel. de)	720.—	715.—
Physique porteur	885.—	870.—
Sécheron porteur	575.—	575.— o
S.K.F.	191.— d	191.— d

Cours communiqués sans engagement par la Banque cantonale neuchâteloise

Télévision Electronic		11.92
Tranche canadienne	$ can	103.—

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	Achat 4 oct.	Vente 7 oct.
Banque Nationale	630.— d	630.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	575.— d	575.— d
La Neuchâteloise as.g.	1225.— d	1225.— d
Ap. Gardy Neuchâtel	220.— d	220.— d
Câbl. élec. Cortaillod	13000.— d	13800.— o
Câbl. et Tréf. Cossonay	3550.— d	3500.— d
Chaux et cim. Suis. r.	1925.— d	1875.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1700.— o	1700.— o
Ciment Portland	4500.— d	4700.—
Etablissem. Perrenoud	440.— d	440.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	360.— d	360.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	1900.— d	1800.— d
Tramways Neuchâtel	500.— d	500.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	95.—	94.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1945	96.— d	96.— d
Etat Neuchât. 3½ 1949	96.50	96.— d
Com. Neuch. 3¼ 1947	91.—	90.75 d
Com. Neuch. 3% 1951	86.— d	85.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	99.— d	99.— d
Le Locle 3½ 1947	96.50	96.50 d
Câbl. Cortail. 4% 1943	100.— d	100.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	87.— d	87.— d
Elec. Neuch. 3% 1951	86.— o	—
Tram. Neuch. 3½ 1946	91.—	90.— d
Chocol. Klaus 3½ 1938	95.— d	95.— d
Paillard S.A. 3½ 1948	95.— d	95.— d
Suchard Hold 3¼ 1953	91.— d	91.— d
Tabacs.N.Ser. 3½ 1950	92.— d	92.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 2½ %

Billets de banque étrangers

du 7 octobre 1957

	Achat	Vente
France	—.91	—.96
U.S.A.	4.26	4.30
Angleterre	10.90	11.30
Belgique	8.35	8.60
Hollande	109.—	113.—
Italie	—.66½	—.69½
Allemagne	100.—	103.—
Autriche	16.10	16.60
Espagne	7.35	7.85
Portugal	14.70	15.10

Marché libre de l'or

Pièces suisses	33.25/35.—
françaises	34.25/36.25
anglaises	42.—/44.—
américaines	8.40/8.75
lingots	4800.—/4850.—

Cours communiqués sans engagement par la Banque cantonale neuchâteloise

SUISSE

L'indice des prix à la consommation à fin septembre

L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit le mouvement des prix des articles de consommation et services jouant un rôle important dans le budget des salariés, s'est inscrit à 179,9 (août 1939 = 100) à fin septembre 1957. Il s'est élevé de 0,2 % par rapport à la fin du mois précédent (179,5). Cette évolution résulte d'une montée des prix — en partie de caractère saisonnier — concernant différents produits alimentaires, notamment les œufs, ainsi que la viande de veau et de porc, comme aussi d'une légère hausse des combustibles.

REGIONS DES LACS

BIENNE

Le cinquantenaire de l'Ecole de commerce

(c) Le vendredi 8 novembre, l'Ecole de commerce de Bienne fêtera le cinquantième anniversaire de sa fondation. En fait, c'est en 1907 que la première « volée » de jeunes gens quittait cet établissement, diplôme en poche, après les trois années réglementaires.

Simple section d'études complémentaires à l'origine, faisant suite à l'école secondaire et n'admettant pas de garçons, l'Ecole de commerce est aujourd'hui un établissement mixte donnant, avec une instruction commerciale complète, une solide culture générale. L'Ecole de commerce a formé de nombreuses générations d'employés qualifiés, dont certains ont occupé et occupent encore des postes éminents.

La cérémonie officielle aura lieu l'après-midi à la salle Wyttenbach. Le soir, après le banquet, une réunion familière groupera à l'hôtel Elite les élèves, anciens et actuels.

Quand les fruits font défaut

(c) La récolte étant insuffisante, le marché aux fruits sera supprimé cette année. Seul aura lieu, le 19 octobre, sur la place du Marché-Neuf, le marché aux oignons, accompagné d'une vente de raisin.

Pour les piétons

(c) Le Conseil municipal a approuvé le projet d'aménagement d'un chemin pour piétons prévu au plan d'alignement au Battenberg, entre la route d'Orpond et la rue du Midi. En conséquence, il a accordé un crédit de 15.320 fr. nécessaire à son exécution.

Scène et roman sont deux choses

(SUITE DE LA QUATRIÈME PAGE)

Gangsters d'en haut et d'en bas, banquiers trop scrupuleux ou trop peu, clients trop roublards et trop naïfs sont donc stigmatisés en des traits d'âcreté dont Jules Romains a déjà donné tant de preuves. Malheureusement, cette ironie demeure d'un ordre plus fait pour le récit ou pour la chronique que pour la la scène. Les travers, les vices des personnages ne les conduisent pas à des situations dramatiques ou drolatiques qui leur donneraient de la vie et nous permettraient de suivre avec intérêt les péripéties par lesquelles ils passent. Nous les sentons imaginés par l'auteur pour illustrer ses trouvailles de fantaisie, bien plus que captés par lui dans une réalité vivante. Pas de réaction humaine en eux. Pas de traits qui les individualisent. Nous demeurons indifférents d'avance au dénouement qui ne peut être que l'avortement de l'entreprise, ou au contraire son plein succès, parce que nous nous intéressons trop peu à eux pour être curieux de savoir ce qui leur adviendra.

Ils font beaucoup de pas, de bruit, de remue ménage, mais ne nous impressionnent pas plus, et ne donnent pas plus l'impression du vrai mouvement que s'ils piétinaient sur place. Et puis — et même trop peu au courant d'affaires de ce genre pour affirmer techniquement pourquoi celle-ci ne peut être viable — nous percevons trop qu'il a fallu le coup de pouce de l'auteur pour que, d'une telle fumisterie, soit sorti un résultat fécond et gigantesque ! On voit quelquefois un ensemble de circonstances de hasard favoriser une entreprise n'ayant, au préalable, presque aucune chance de succès. Mais nous disons presque. Nous aurions une impression d'improbabilité, nous nous demanderions peut-être avec quelque intérêt, quelles circonstances pourront rectifier, dans le sens favorable, ce qui semblait voué à l'échec certain. Mais nous nous sentons ici dans un impossible d'où il ne faut pas moins, pour faire sortir quelque chose, que ce déroulement arbitraire d'événements que sur le papier un auteur a tout loisir d'imaginer, mais de la vraisemblance duquel nous ne pouvons être dupes.

Ce qui a fait le succès de *Donogoo*, c'est la projection d'un dispositif scénique qui permettait à la Comédie-Française des changements à vue, comme l'on en attend de quelque féerie au Châtelet. Ce qui là n'eût pas été nouveau pour le public, l'a été Salle Luxembourg, et cet étonnement a peut-être décidé du résultat heureux dont, pour notre part, nous aurions presque autant douté que de l'heureuse issue de l'entreprise à laquelle nous fait assister Jules Romains.

Il est difficile de jouer avec beaucoup de talent des personnages sans consistance comme ceux de *Donogoo*. Parmi les nombreux interprètes, signalons Jean Meyer, Seigner, et surtout François Vibert, qui a renouvelé avec beaucoup de finesse la figure de Le Trouhadec, ce personnage si cher à Jules Romains. Nul rôle de femme, ce qui ajoute à la note de sécheresse et de froideur de l'ensemble.

Jean MANÉGAT.

LA VIE NATIONALE

Regard sur les années sombres

Comment la Suisse pratiqua le droit d'asile avant et pendant la seconde guerre mondiale

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Les Alliés, on le sait, publient en les commentant parfois, des documents secrets tirés des archives du Reich tombées entre leurs mains en 1945. Or, il y a quatre ans environ, certaines de ces pièces mettaient en cause les autorités suisses pour leur politique à l'égard des réfugiés, en particulier des Juifs allemands. Plusieurs journaux s'emparèrent de l'affaire qui eut un écho au Conseil national. En effet, en juin 1954, M. Oprecht, socialiste de Zurich, interpellait le Conseil fédéral sur les faits révélés et demandait un rapport « sur la ligne de conduite suivie par la Confédération dans le traitement des réfugiés depuis 1933 ».

Ce rapport, M. Feldmann le promit, estimant que cette période de notre histoire contemporaine ne devait pas être jugée à la seule lumière de documents étrangers. Un mois plus tard, le Conseil fédéral chargea le professeur Ludwig de Bâle, ancien conseiller d'Etat, de faire les recherches nécessaires et d'en publier les résultats.

Il a fallu près de deux ans pour mener à chef cette entreprise. L'exposé de M. Ludwig vient d'être remis à la presse et aux députés. Il remplit 360 pages et se complète de trois brefs mémoires, l'un de M. von Steiger, ancien conseiller fédéral, constitue une manière de réplique, les deux autres du gouvernement sur la pratique du droit d'asile.

Pénible impression

La lecture de ce volumineux document n'a, disons-le, rien de particulièrement réjouissant. Par souci d'objectivité, mais aussi sans doute pour échapper à tout reproche, d'avoir fait preuve de complaisance, l'auteur accumule des faits, des détails, des cas individuels qui, par leur nombre, laissent une impression pénible.

Sans doute, y apporte-t-il très souvent le correctif nécessaire. Il met en garde contre la tentation de généraliser et, dans ses conclusions, il s'efforce à l'équité, puisqu'il écrit :

> **D'une part, la main secourable que notre pays a tendue aux réfugiés et les très grosses dépenses que l'hébergement de ces gens a occasionnées sont des choses qu'il ne faut pas oublier. Et c'est avec raison que le chef actuel du département de justice et police a déclaré, en réponse à l'interpellation Oprecht que les mesures prises par les autorités fédérales dans des temps critiques et des conditions particulièrement difficiles ne peuvent pas être jugées à la lumière de la situation présente, beaucoup plus simple.**
>
> **D'autre part, il est hors de doute qu'une politique plus libérale en matière d'admission aurait eu pour effet de mettre d'innombrables personnes à l'abri de l'extermination.**

Toutefois, dans le corps de l'exposé, les « choses qu'il ne faut pas oublier » occupent en général peu de place. Ainsi, une vingtaine de lignes seulement sont consacrées à l'accueil en Suisse de milliers et de milliers d'enfants, tandis qu'on peut lire des pages et des pages sur les mesures de rigueur qui devaient prévenir ou endiguer le flot des réfugiés dont s'inquiétait non seulement le département fédéral de justice et police, mais surtout le commandement de l'armée et même les autorités cantonales.

Le lecteur peu averti gardera donc le sentiment que la Suisse, infidèle aux grands principes qu'elle ne cesse de proclamer, s'est trop souvent laissée entraîner à une politique dont elle n'a guère lieu d'être fière, malgré tout ce qu'elle a fait et qui lui a valu un certain nombre de témoignages d'une durable reconnaissance.

Un jugement équitable

Un jugement impartial exige qu'on se replace dans le temps où toutes ces choses se sont passées.

Alors que l'Allemagne allait subir les sinistres « lois racistes », notre pays traversait une très grave crise économique. M. Ludwig le signale d'ailleurs, les offices de travail dénombraient 100.000 chômeurs en janvier 1934 et 124.000 deux ans plus tard. Dans ces conditions, on ne peut s'étonner que les autorités suisses se soient montrées réservées et prudentes à l'égard des étrangers qui, pour des raisons politiques, désiraient s'établir sur notre territoire et y exercer une activité lucrative ?

Et lorsque la situation politique s'aggrava, peut-on leur reprocher d'avoir, en 1938, en prévision d'un afflux considérable de réfugiés juifs venant d'Allemagne, renforcé le contrôle ?

Cette mesure qui provoqua d'ailleurs des réactions assez vives dans l'opinion publique et au parlement fut bientôt assouplie, si bien qu'à la commission de gestion, M. Bringolf, député socialiste de Schaffhouse — une ville frontière — pouvait déclarer :

> **On reproche souvent à la police fédérale des étrangers d'avoir une attitude marquée d'antisémitisme. Celui qui, comme le rapporteur, a eu l'occasion, non pas maintenant seulement, mais depuis un certain temps déjà, de se faire une idée de l'ampleur et de la variété des tâches de la police des étrangers, notamment au bureau des émigrants, ne peut admettre ce reproche. Les fonctionnaires de la police des étrangers ont souvent à faire face à des difficultés extraordinaires. Ils sont en conflit avec les obligations qui leur incombent, avec leurs sentiments, avec leur cœur. Nous avons l'impression que, dans leurs efforts pour empêcher une nouvelle infiltration, ils cherchent, en général, à agir et à statuer d'une façon humaine, dans la limite compatible avec les intérêts du pays. Sans doute, y a-t-il, ça et là, des excès de zèle, mais ils sont rares. Nous admettons que le contrôle des frontières soit exercé rigoureusement et que de nouvelles autorisations d'entrer en Suisse ne soient accordées que si le départ des réfugiés est assuré après un séjour temporaire. A ce propos, nous soutenons les efforts de la police des étrangers. A l'égard des émigrés politiques et juifs qui se trouvent déjà dans notre pays, il s'agit toutefois de se montrer tolérant et compréhensif, selon les principes d'humanité, qui constituent une part essentielle de notre démocratie.**

Voilà un jugement à la fois équitable et réaliste. Il est vrai qu'en 1939, le racisme hitlérien ne s'était pas encore déchaîné dans toute sa bestialité et l'on ne pouvait pas savoir en Suisse quelles seraient, pour les « refoulés », pour ceux qui ne trouveraient pas asile en Suisse, les conséquences d'un refus.

Pourquoi ?

Le temps vint où les autorités suisses pouvaient savoir, auraient dû savoir, selon M. Ludwig, parce que les témoignages étaient assez nombreux.

Pourquoi n'en ont-elles pas tenu compte, pourquoi fallut-il attendre 1944 pour admettre les faits manifestant la volonté des dirigeants nazis d'exterminer les Juifs ?

C'est la question qui se pose lorsqu'on lit la deuxième partie du rapport, intitulée : Le problème des réfugiés pendant la guerre.

Nous en parlerons dans un prochain article.

G. P.

La journée de M'ame Muche

— Je ne peux croire que c'était le jour le plus chaud de l'année... j'étais bien au frais !

Communiqués

« Le mariage de Figaro » de Beaumarchais par le Grenier de Toulouse

Une intrigue extraordinairement souple, prodigieuse de rythme et de mouvement; un dialogue vif où coule la vie; des répliques étincelantes de verve : tel est ce « Mariage de Figaro », immortel chef-d'œuvre, pièce pétillante d'esprit, étourdissante de jeunesse. Pour en restituer fidèlement toutes les qualités, il fallait une troupe jeune, fervente, qui porte sur la scène tout son allant et toute sa sincérité.

Or, n'est-ce pas là la caractéristique même du Grenier de Toulouse, que Neuchâtel accueillera le 9 octobre, que de jouer avec dynamisme et avec foi ?

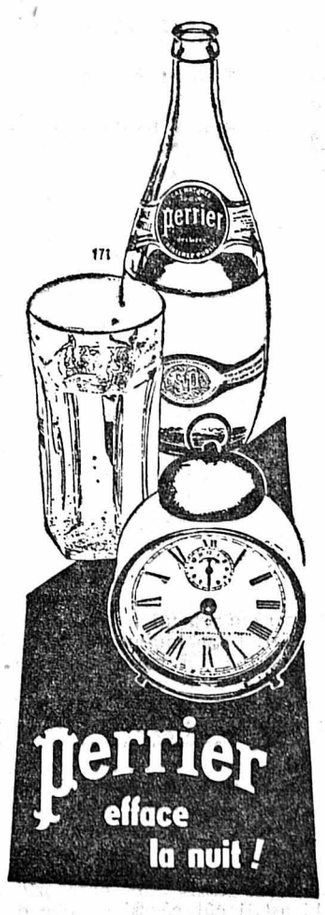

COURS DE DANSE
PROF. EDM. RICHÈME
Pommier 8 - Tél. 5 18 20
Les cours pour DÉBUTANTS commencent cette semaine

LES ARTS MÉNAGERS

présente déjà les

nouveaux radios-gramos

1957 - 1958 !

En voici 4, tirés d'une pléiade de créations, des marques les plus réputées, que nous venons de recevoir. Venez les voir et les écouter. Et si vous avez envie d'échanger votre vieil appareil contre un neuf, vous bénéficierez de nos généreuses conditions de

REPRISE
DES ANCIENS APPAREILS

Si vous êtes exigeant, vous serez émerveillé de l'admirable fidélité sonore du nouveau

radio-gramo SIEMENS 1957-58

- ★ 4 gammes d'ondes dont ultra-courtes.
- ★ **3 haut-parleurs** pour relief sonore.
- ★ Clavier de sélection des sonorités.
- ★ **Nouveau tourne-disques 4 vitesses** pour disques normaux et microsillons.

Dimensions 60×41×39 cm. environ. Ebénisterie claire ou foncée, au choix.

Seulement **Fr. 630.-**

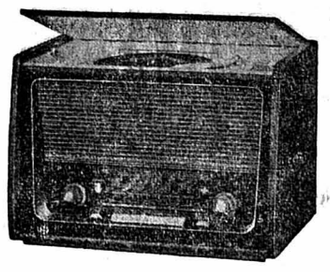

Vous aimerez la nette élégance du nouveau

radio-gramo EMUD 1957-58

et vous serez enchanté de la modicité de son prix !

- ★ 4 gammes d'ondes dont ultra-courtes.
- ★ Tourne-disques pour disques normaux et microsillons.

Dimensions 57×35×38 cm. environ. Ebénisterie claire ou foncée, à choix. Seulement **Fr. 495.-**

Venez faire l'essai du fameux réglage des sonorités par clavier à touches (dit « mixer sonore ») du nouveau

radio-gramo LOEWE OPTA 1957-58

- ★ 4 gammes d'ondes dont ultra-courtes.
- ★ **3 haut-parleurs** pour son en relief.
- ★ Antenne antiparasites incorporée.
- ★ **Nouveau tourne-disques 4 vitesses** pour disques normaux et microsillons.

Dimensions 56×37×35 cm. environ. Ebénisterie claire ou foncée, au choix. Seulement **Fr. 585.-**

Quelle ingénieuse trouvaille !

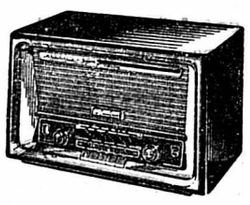

Dimensions 43×26×19 cm. environ.

Seulement **Fr. 398.-**

Un tourne-disques automatique pour 45 tours est encastré dans ce nouveau

PHILIPS «Sirius Mignon»

Vous y glissez votre disque « comme une lettre à la poste »... et automatiquement il tourne !

- ★ 4 gammes d'ondes dont ultra-courtes.
- ★ Clavier de sélection des tonalités.
- ★ Antenne antiparasites incorporée.
- ★ 8 lampes.

Une idée jeune pour les jeunes !

Le nouveau **radio-gramo portatif PHILIPS**

en valise de teinte gaie, avec couvercle

- ★ 4 gammes d'ondes, dont ultra-courtes.
- ★ tourne-disques pour disques normaux et microsillons.
- ★ se branche simplement sur courant lumière (sur tension 110 à 220 volts).

Dimensions 41×36×20 cm. environ.

Seulement **Fr. 395.-**

3 AVANTAGES

à vous de choisir !

- 1. **REPRISE** généreuse de votre vieil appareil **ou**
- 2. **ESCOMPTE AU COMPTANT 10 % ou**

  si vous préférez répartir sagement votre achat sur plusieurs mois.
- 3. FACILITÉS DE PAIEMENT

  (C'est vous-mêmes qui fixez le montant de vos versements mensuels.)

Avez-vous déjà vu notre nouveau **GRAND RAYON « DISQUES » ! Choix énorme de microsillons à des prix...**

Exposition spéciale

aux Arts Ménagers sa.

NEUCHATEL - 26, rue du Seyon - Tél. (038) 5 55 90
A la Chaux-de-Fonds : TORRE, 18, rue Léopold-Robert (039) 2 06 66

CHAMBRE À COUCHER

Depuis : **Fr. 1000.-** grand choix

Grandes facilités de paiement

MEUBLES LOUP

NEUCHATEL - Tél. 5 30 62
Beaux-Arts 4 - Croix-du-Marché 3

Fixez votre choix sur

Miele

sa supériorité est consacrée par plus de 50 années de perfectionnement.

Tous renseignements :
Chs WAAG, NEUCHATEL
Pierre-à-Mazel 4 et 6. Tél. 5 29 14

16

Ma voisine,
Monsieur le
Conseiller **Just**
m'a tellement vanté vos
brosses à cheveux et à habits !

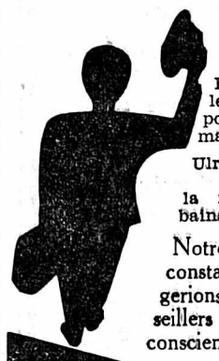

En avez-vous avec vous ?

Beaucoup de centres ont leur dépôt Just où vous pouvez passer vos commandes par téléphone.

Ulrich Jüstrich, Just, à Walzenhausen, la ravissante station de bains et de vacances.

Notre clientèle augmente constamment ; nous engagerions encore des conseillers Just actifs et très consciencieux.

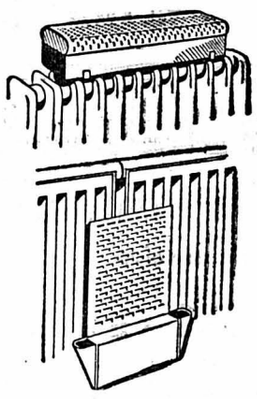

Evaporateurs CASANA
protègent santé et meubles !

de Fr. 9.80 à Fr. 25.80

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

GRAND STOCK DE MACHINES A COUDRE D'OCCASION

soigneusement préparées pour vous
Ces machines proviennent d'échanges de la fabuleuse

BERNINA

Machines à coudre portative à bras libre, avec ou sans zig-zag.
Machines à coudre avec zig-zag, dans tables ou beaux meubles.
Machines à coudre à pied avec coffret, tables ou dans beaux meubles.

80.—	200.—
90.—	250.—
120.—	300.—
150.—	360.—
180.—	495.—

Etudiez les prix extrêmement avantageux pour ces machines complètement revisées et livrées avec garantie.

Profitez de nos facilités de paiement, prévues à équilibrer votre budget.
Démonstrations à votre domicile, selon votre désir le matin, l'après-midi ou le soir.
Téléphonez encore aujourd'hui au No (038) 5 34 24 pour faire réserver la machine dont vous avez besoin.

H. Wettstein

Seyon 16 NEUCHATEL Grand-Rue 5
Tél. (038) 5 34 24

Chaussures CENDRILLON
RUE DU CONCERT 2
NEUCHATEL

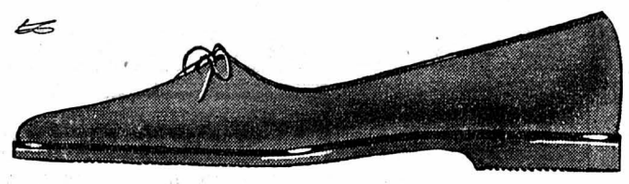

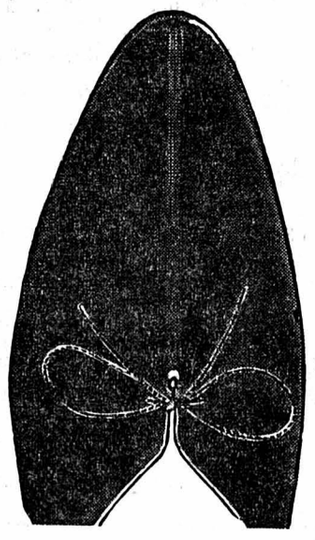

39.80

ZURZACH
ITALIA Marelli

OFFRE A SAISIR

4 superbes milieux

moquette laine, dessins Orient, 2 × 3 environ, **140 fr.**

TAPIS BENOIT Maillefer 20 Tél. 5 34 69

Présentation à domicile - Facilités de paiement

Notre spécialité
Tél. 5 15 55

Au camion de Neuchâtel (ne pas confondre). Ce matin au marché, grande vente de superbe raisin à Fr. 1.40 le kg. Encore une vente de chanterelles. Tomates pour conserves Fr. -.40 par plateau.

N'oubliez pas notre grande vente de pommes

Se recommandent : Mme et M. LEUBA.

Dans deux jours...

l'homme au veston rouge,

en personne, vous attendra à la

DROGUERIE Kindler PARFUMERIE

Rue de l'Hôpital 9 Tél. 5 22 69

Belle maculature à vendre

à l'imprimerie de ce journal

Véhicules à moteur

« VW »

de luxe, 1952, 68.000 km., en parfait état, à vendre 2700 fr. Charles Krähenbühl, le Landredon.

A vendre

« TAUNUS » 12 M

1953, décapotable, en bon état. Tél. (039) 3 11 68.

A vendre

moped «Kreidler»

à l'état de neuf, roulé 1900 km. Tél. 5 45 19.

« FIAT » 1100

modèle 1956, 2 couleurs, couchette, état de neuf, roulé 26.000 km., voiture très soignée, à vendre à prix intéressant. Adresser offres écrites à P. S. 4301 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

« Topolino »

en très bon état. Taxe et assurance payées. — Tél. 7 18 44.

A vendre moto

« B.M.W. 590 »

S'adresser à Willy Geiser, chemin de l'Orée 5, Fontainemelon.

« VESPA » 1955

en ordre de marche, à vendre d'occasion, 700 fr. Adresser offres écrites à E. F. 4315 au bureau de la Feuille d'avis.

«Fiat T.V.» 1955
« Peugeot 203 » 1955

très peu roulé, comme neuves. — Echange, facilités. — Ecrire à G. R., case, Neuchâtel 6.

A VENDRE

Renault 4 CV.

modèle 1956, toit ouvrant, intérieur similicuir. Roulé 26.000 km. Voiture très soignée et très bien entretenue.

Renault 4 CV.

modèle 1950, en bon état de marche. Bas prix.

RENAULT Fourgonnette 4 CV.

modèle 1954. Roulé 32.000 km. Revisée. En très bon état.

FIAT Topolino

modèle 1948. 4 CV. Toit ouvrant. Intérieur similicuir. Moteur, embrayage, freins, partie électrique remis à neuf. Garantie 6 mois.

AUSTIN Cabriolet

modèle 1949, 13 CV. Sport. Deux carburateurs. Moteur complètement revisé. Voiture en bon état. Bas prix.

Chevrolet 1954

moteur complètement remis à neuf. Changement de vitesses automatique. Chauffage. Dégivreur. Climatiseur. Radio. Garantie 6 mois.

Facilités de paiement
Echanges
Vente de voitures neuves
Reprises de scooters

R. Waser
Garage du Seyon
NEUCHATEL
près du funiculaire

PEUGEOT 203, 1951. Limousine gris-bleu, 4 portes, toit ouvrant.

J.-L. Segessemann, garage du Littoral
NEUCHATEL - Pierre-à-Mazel 51 - Agence Peugeot
Début nouvelle route des Falaises Tél. 5 26 38

A vendre

« FIAT-TOPOLINO »

modèle 1948, en parfait état de marche et d'entretien. Plaques d'assurances payées jusqu'à fin 1957. — S'adresser à N. Dubois-Lilliet, chez-le-Bart.

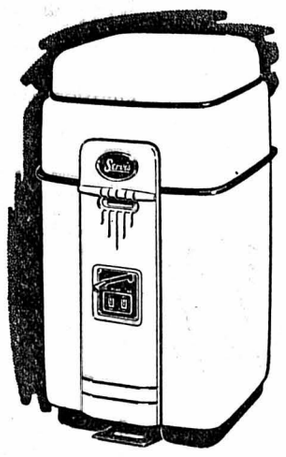

MACHINE A LAVER
«SERVIS»
LA PETITE MERVEILLE QUI
LAVE - CUIT - ESSORE

capacité 42 l. 2 kW.

Prix : Fr. **695.-** moins ristourne

Démonstrations : mercredi 9 octobre à

rayon d'articles de ménage 2me étage (ascenseur).

La Cité
ST HONORÉ Neuchâtel ST MAURICE

DÈS CE SOIR

PETER LORRE

HUMPHREY

BOGART

LE FAUCON MALTAIS UN MYSTÉRIEUX SUCCÈS POLICIER SANS RÉCIT NI BONIMENT !

DICK FORAN

LA DERNIÈRE

RÉVOLTE

UN WESTERN MODÈLE !

A vendre en parfait état

FOURNEAUX

en catelles. Tél. 7 52 27.

ZIG - ZAG

coud, reprise, brode

complète Fr. 595.-

fils et accessoires

G. DUMONT Epancheurs 5

Neuchâtel Tél. 5 58 93

Fiancés...

pour votre

mobilier

une bonne adresse...

celle qui vous offre

le **choix**

la **qualité**

et des **prix...**

Visitez

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

Fbg de l'Hôpital 11

A vendre une machine à coudre

« Turissa Novomatic »

neuve avec garantie. Prix 740 fr. cédée pour 650 fr. comptant. Adresser offres écrites à F. G. 4316 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à livrer à grossiste

tables et tabourets

de cuisine. — Offres sous chiffres P 6754 N à Publicitas, Neuchâtel.

A VENDRE

1 cuisinière à gaz 3 feux avec batterie de casseroles, 130 francs ;
1 aspirateur avec accessoires, 80 fr.
1 poussette soignée d'enfant, type français, 220 francs ;
1 parc pliable d'enfant, avec fond, 30 francs ;
1 chaise articulée d'enfant, 30 francs.

Téléphoner entre 12 et 14 heures au 5 53 64.

Accordéon chromatique

modèle super, italien, 7 registres mélodie, 2 registres basse, à vendre, pour cause de double emploi. Prix très intéressant. Téléphoner au No 7 00 50.

PIANO

brun, en parfait état (plaque métallique), 600 francs (rendu sur place), ainsi qu'un superbe **PIANO**, sonorité parfaite, 800 francs. — Tél. (039) 2 39 45.

Machine à laver

Fr. 485.-

Fabrique suisse vend de nouvelles machines à laver avec chauffage, vérifiées par l'A.S.E., pour 3 kilos de linge sec, petits défauts de couleur.

Demandez une démonstration sans engagement, le soir également.

Ecrivez aujourd'hui encore à Victor Rossier, Marly-le-Grand 125/246, (Fribourg).

A vendre superbe

manteau de fourrure

zorinos, à l'état de neuf. Téléphoner au 5 35 69.

A vendre d'occasion

24 PORTES

comprenant cadres, faux cadres et portes à panneaux. Tél. 5 38 45, heures de bureau.

AVIS DIVERS

AU PAVILLON la friture Fr. 3.80

TOUS TRAVAUX DE PEINTURE

Exécution rapide et soignée de tous travaux par personnel expérimenté

Papiers peints

GROS ET DÉTAIL

M. Thomet

ÉCLUSE 15

NEUCHATEL

MARIAGE

Pour sortir de solitude, veuve de 48 ans aimerait faire connaissance d'un monsieur affectueux, ayant bonne situation, ou commerce, en vue de mariage. Pas sérieux s'abstenir. Il ne sera répondu qu'aux lettres signées. Adresser offres écrites à G. J. 4293 case postale 6677, Neuchâtel 1.

Les HALLES ignorent la volaille congelée

PRÊTS

de 200 à 2000 fr. sont accordés TOUT DE SUITE à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Remboursements mensuels. Discrétion garantie. — Consultez-nous. Timbre réponse. CRÉDITS - OFFICE GÉRARD M. BOOS, Petit-Chêne 36, LAUSANNE. Tél. (021) 23 28 38.

Machine à écrire à louer depuis Fr. 15.— par mois

Reymond NEUCHATEL

Rue Saint-Honoré 9

A donner contre bons soins trois

petits chiens

de 2 mois, bruno croisés. S'adresser à Mlle Edmée Blösch, Lignières, dès 19 heures.

AUTO ÉCOLE A. BLÄTTLER

Auto - Camion - Autocar

Champ-Bougin 34

Tél. 5 73 30 - Neuchâtel

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

A la Cave neuchâteloise restauration chaude jusqu'à 23 h.

MOTO AUTO-ÉCOLE

R. Kessler - J. Rindisbacher

Tél. 5 44 42

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Jeudi 10 octobre 1957, à 20 h. 15 précises

Grande salle des conférences

1er Concert d'abonnement

Orchestre de la Suisse romande

Direction : Ernest ANSERMET

Soliste : Mme Ruth SCHMID-GAGNEBIN, pianiste

Places à Fr. 8.—, 6.85, 5.75, 4.60 taxes comprises

RÉPÉTITION GÉNÉRALE : jeudi 10 octobre, à 15 h. 30. Entrée: Fr. 4.50. Etudiants: Fr. 2.25. L'entrée est gratuite pour les membres de la Société de musique. (L'exécution intégrale du programme n'est pas garantie à la répétition.)

ABONNEMENTS aux 6 concerts de la saison: Fr. 48.—, 41.10, 34.50, 27.60.

Location à l'agence H. STRUBIN (librairie Reymond) et à l'entrée.

Festival d'opéras italiens

LAUSANNE, Théâtre de Beaulieu

« Aïda » de Verdi	10 octobre
« Madame Butterfly » de Puccini	12 octobre
«La force du Destin» de Verdi	16 octobre

Billets d'entrée à disposition

Agence STRUBIN (Librairie Reymond)

Autocar Fr. 9.— Départ : 18 h. 30

WITTWER

Tél. 5 82 82

Savez-vous, Madame, qu'une teinture mal faite durcit vos traits ? Faites teindre vos cheveux chez le spécialiste

François

COIFFEUR DE PARIS

DAMES - MESSIEURS

Saint-Maurice 2, Neuchâtel - Tél. (038) 5 18 73

Mamans, futures mamans,

gratuitement pour vous

confection de layettes

Conseils, patrons

Tous les MERCREDIS APRÈS-MIDI de 15 à 19 heures

au Restaurant neuchâtelois, 17, faubourg du Lac

Inès Coiffure

est à même de vous appliquer les dernières créations de

COIFFURES et PERMANENTES

Magic - Wrap - Oréol traitante - Triple lanoline, etc.

CHAMPOOINGS DE 1re MARQUE

Tout récents coloris de

teintures nouvelles

Champagne rosé - Rose thé
Cendre nacre - Pêche

Toujours à la recherche des perfectionnements et désirant suivre un cours de

coiffure à Paris

elle annonce la fermeture de son salon les lundi 14, mardi 15, mercredi 16 octobre

Faubourg du Lac 6 - Tél. 5 24 12

Exposition

Radio - TV - Peinture

Salle des spectacles

COUVET

11, 12, 13 octobre 1957, de 11 à 22 heures

ENTRÉE LIBRE

RADIO. — Plus de 100 radios de toutes marques. Dernières nouveautés, radio de table, pick-up. Meubles toutes combinaisons. — Facilités de paiement.

PEINTURE. — Superbe exposition de 160 tableaux, présentés par les peintres professionnels : Jean Latour, Môtiers et Genève ; Lermite, les Bayards ; Claudevard, la Brévine ; Louis Ducommun, sculpteur, Couvet et la Chaux-de-Fonds.
Mme Jean Latour, Môtiers, céramiste.

AMATEURS :

André Berthoud, Couvet
René Cavadini, Couvet
Camille Devenoges, Travers
Eugène Favre, Fleurier
Oswald Götz, Fleurier
Mme Grisel, Travers
M. Hirzel, Môtiers
Georges Juvet, la Côte-aux-Fées
Jakob Knöpfel, Couvet
Herbert Nagel, Travers
Mme Meyer, Couvet
Mme Racine, Travers
Jean Rothen, Couvet
Dr Simon, Fleurier
Fernand Vaucher, Travers
Jean Veeser, les Verrières

La vente de ces œuvres est exclusivement au profit des peintres

R. CRETINIER - Radio - TV

COUVET - Tél. 9 22 44

2200 francs par ménage

Quelque chose de pareil lie ces gens. A vrai dire, ils ne se connaissent pas les uns les autres et dans la vie agitée de notre époque, ils courent à leurs affaires. Et pourtant, *un* point leur est commun: ils ont conclu une assurance!

Dans le 70e rapport du Bureau fédéral des assurances, il est écrit que les montants consacrés à des assurances pendant l'année en question représentent un huitième du revenu national estimé à 23,3 milliards de francs. Ainsi donc, le peuple suisse dépense – en moyenne – le revenu d'un mois et demi pour différentes sortes d'assurances. Dans l'ensemble, cela fait 2200 francs pour chaque ménage.

«La Bâloise-Vie» compte le plus grand nombre de contrats de toutes les compagnies d'assurances sur la vie qui travaillent en Suisse. Presque 2 ménages sur 3, en moyenne pour notre pays, sont titulaires d'une police de «La Bâloise».

Pour l'année 1956, «La Bâloise» a attribué aux assurés 99,6 pour-cent du bénéfice provenant des assurances sur la vie.

Depuis sa fondation, notre Compagnie a conclu plus de *2,6 millions de contrats* et versé plus de *2,1 milliards de francs* pour des assurances sur la vie.

Ces chiffres sont plus éloquents que toutes les phrases. Ils prouvent la confiance dont jouit notre Compagnie dans toutes les classes de la population.

2200 francs sont un montant fort respectable. Une telle somme permet de se procurer une importante protection par l'assurance. Quant à vous, même si vous n'êtes pas en état de dépenser autant d'argent, chaque année, pour la sécurité de votre famille, vous n'hésiterez point à vous faire soumettre un plan de prévoyance approprié à vos moyens.

Nos collaborateurs vous renseigneront volontiers et individuellement.

Agent général pour le canton de Neuchâtel :
L. Fasnacht, 18, rue Saint-Honoré, Neuchâtel

LA BALOISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

VIE ACCIDENTS RESPONSABILITÉ CIVILE

La Cave Neuchâteloise

Terreaux 7

Aujourd'hui la poularde pochée au riz

sauce suprême

Mécontent de votre radio !

Téléphonez au 5 54 93

REOS

Faubourg du Lac 4

(Seulement la réparation)

Escargots d'Areuse

Dégustation tous les jours

INTER-BUREAU

Case postale 1069 Tél. 8 32 67

NEUCHATEL

Bureau de placement commercial et privé — INTER
Service de renseignement — INTER
Office des logements Appartements pour toutes conditions sociales — INTER
Statistiques
Démarches - Missions spéciales — INTER

S'adresser le soir de 18 h. 30 à 21 heures et sur rendez-vous

DISCRÉTION CÉLÉRITÉ

RADIOS

Toutes réparations Service technique

hug

Musique NEUCHATEL

NETTOIE TOUS VÊTEMENTS

TEINTURERIE OBRECHT

STOPPAGE ET RÉPARATION

SEYON 5b TEL. 52240 NEUCHATEL

Festival

„MERCURE"

Dans le cadre de cette manifestation gaie et intéressante nous présenterons le magnifique film documentaire en couleur

«Le monde merveilleux du café»

Alphonse Kehrer

animera la soirée au cours de laquelle vous pourrez gagner **de nombreux prix**

Un petit présent sera distribué à la sortie

Pas de vente
Pas de consommation

Entrée libre!

Les enfants âgés de moins de 16 ans ne sont pas admis

NEUCHATEL, SALLE DES CONFÉRENCES
15 h. et 20 h. 30

mardi 8 octobre 1957
mercredi 9 octobre 1957

Organisation : Film-Information Suisse, Berne

BANQUE HYPOTHÉCAIRE SUISSE

Soleure — Zurich • Genève

Emission d'un

Emprunt 4½% de 1957 de Fr. 2 000 000.-

Prix d'émission : 100% y compris timbre fédéral d'émission

Délai de souscription : 3 au 10 octobre 1957, à midi

Les titres seront cotés à la bourse

Les souscriptions sont reçues sans frais auprès de la **Banque Hypothécaire Suisse, à Soleure, Zurich et Genève** et autres établissements bancaires où l'on peut se procurer le prospectus détaillé et les bulletins de souscription.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le satellite continue sa course

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Sans doute ne s'agit-il pas encore d'expédition lunaire, mais de voyage de laboratoires-robots qui transmettraient les renseignements recueillis par télévision. De telles affirmations doivent désormais être prises tout à fait au sérieux.

En attendant, trente appareils spéciaux ont été installés pour suivre la marche du satellite. Des chronographes automatiques enregistrent chaque passage de l'engin. Toutes les informations sont regroupées et des appareils électroniques servent de « mémoire » à l'expérience. On indique en outre à Moscou que le satellite est apparu quatre fois sur les écrans radar.

Les savants du monde entier ont pris l'événement très... scientifiquement. Les seules protestations que l'on enregistre sont précisément celles de spécialistes qui se plaignent que les Russes n'ont pas tenu leurs promesses faites au début de l'année géophysique : ils devaient, en effet, donner toutes informations sur le satellite, son lancement, son orbite, ses signaux.

Or il apparaît que l'engin émet en code et la seule possibilité qui reste par des milliers de personnes, dans l'est de l'Australie. Un observateur a déclaré que le mobile brillait comme une étoile filante. Le satellite a également été vu à l'œil nu à Sidney pendant trente secondes et à Melbourne pendant une minute.

L'horaire du satellite

LONDRES, 7 (Reuter). — Voici, selon Radio-Moscou, l'horaire du satellite pour les journées de mardi et de mercredi (heures suisses) :

Mardi : Pearl-Harbour, 13 h. 35; Melbourne, 13 h. 38 ; Ottawa, 16 h. 57 ; New-York, 16 h. 59 ; Djakarta, 18 h. 01 ; Hiroshima, 18 h. 12 ; San-Francisco, 20 h. 12 ; Bombay, 21 h. 12.

Mercredi : le Caire, 0 h. 35 ; Rome, 2 h. 15 ; Tokio, 2 h. 37 ; Londres, 3 h. 04 ; Sydney, 4 h. 35 ; Delhi, 7 h. 28 ; Détroit, 7 h. 39 ; Oslo, 8 h. 51 ; Venise, 10 h. 35.

Le vol durerait plus d'un mois

MOSCOU, 7 (A.F.P.). — Le satellite artificiel soviétique lancé le 4 octobre pourrait poursuivre son vol pendant plus d'un mois, a déclaré, dans « Vetchernia Moskwa », M. A. Obroukhov, membre correspondant de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. et directeur de l'Institut physique de l'atmosphère.

M. Oboukhov écrit notamment :

« A en juger par le succès avec lequel s'effectue le vol du satellite et les données scientifiques obtenues jusqu'ici, le vol libre du satellite se poursuivra pendant au moins un mois. Des indications plus précises seront données à ce sujet dans quelques jours par les astronomes. »

Les caractéristiques du satellite artificiel

BERNE, 5. — Selon des renseignements émanant de spécialistes, le satellite artificiel russe a les caractéristiques suivantes :

Forme : sphérique.

Diamètre : 58 cm.

Poids : 83 kg. 600.

Temps de circonvolution autour de la terre : 1 heure 35 minutes.

Emetteurs : un émetteur sur 20,005 megacycles ; un émetteur sur 40,002 megacycles.

Longueurs d'ondes : 15 m. et 7 m. 50 respectivement.

Signaux : les deux émetteurs émettent constamment des signaux d'une durée de 0,3 seconde et à intervalle de même durée. Les deux émetteurs émettent alternativement leurs signaux.

est d'imiter le savant de l'Université de Bonn qui a enregistré sur un diagramme les signaux émis par le satellite et espère pouvoir les déchiffrer.

Signaux en code

Certains savants américains pensent que le satellite émet des signaux en code et que les renseignements ainsi fournis concerneraient principalement la température de l'espace sidéral rencontré par l'engin, le rayonnement cosmique et les risques encourus sur les « chemins du ciel » du fait des rencontres éventuelles de météores.

Selon un savant soviétique actuellement au Caire, le professeur Fessenkov, des photographies pourraient être prises par le satellite.

Visible à l'œil nu

Radio-Moscou annonce que le satellite artificiel a pu être observé hier matin, au lever du jour, à l'œil nu par les habitants de Petrozavodks, localité située sur les bords du lac d'Onéga, en Carélie.

Le professeur Marie Berman, qui travaille à l'observatoire local, a précisé que l'engin avait l'aspect d'une étoile filante fort brillante. En outre, le passage du « bébé-lune » a été observé de divers points de la ville par les habitants se rendant à leur travail.

Le passage du satellite artificiel russe a été observé lundi soir (heure locale)

Le départ furtif de bébé lune

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il est vraisemblable que les Russes ne nous communiqueront pas de renseignements sur les techniques de lancement utilisées en raison de l'intérêt stratégique qu'elles présentent : nature du carburant employé, téléguidage à un degré près de l'engin en fin d'ascension sur son orbite, matières dont est composée la sphère, etc.

Grâce à des observations synchronisées avec une très haute précision de différents points de la surface terrestre, les distances entre les différents continents seront connues avec une plus grande précision. La détermination précise de l'orbite permettra de connaître la forme de la terre et en particulier son aplatissement. L'observation des perturbations de l'orbite dues à une distribution non uniforme des masses à l'intérieur de la croûte terrestre aidera peut-être à définir les grandes lignes, la composition de la croûte. L'installation de compteurs à photons dans le satellite nous renseignera sur le rayonnement solaire dans le spectre de l'ultra-violet et des rayons X. Ces radiations sont presque complètement absorbées par l'atmosphère terrestre, et il en résulte que ces observations ne peuvent pas être faites à partir du sol.

Des compteurs de Geiger installés dans le satellite mesureront le rayonnement cosmique, qui est en grande partie absorbé par l'atmosphère ou qui est dévié par les lignes de force du champ magnétique terrestre. Les instruments permettront de connaître la composition de la très haute atmosphère et en particulier la densité dans l'espace des atomes d'hydrogène et des ions.

ÉTATS-UNIS

L'élection du président du syndicat des camionneurs fait beaucoup de bruit

CHICAGO (A.F.P.). — M. James Mitchell, ministre du travail des Etats-Unis, a déclaré vendredi soir que l'élection de M. James Hoffa à la tête du syndicat des camionneurs conduirait finalement à l'exclusion de ce syndicat de la centrale ouvrière A.F.L.-C.I.O.

« Je crois, a ajouté le ministre, que le gouvernement des Etats-Unis demandera au congrès de voter une loi qui permettra de contrôler les finances des organisations ouvrières. »

Il est sous le coup d'une inculpation en faux témoignage

M. James-R. Hoffa a été élu, à une majorité de quatre contre un, président du syndicat des camionneurs pour succéder à M. Dave Beck, président sortant de l'organisation, qui fit l'objet cette année d'une enquête d'une commission sénatoriale sur la pénétration du « gangstérisme » au sein des syndicats ouvriers aux Etats-Unis.

M. James-R. Hoffa, qui devient ainsi président du puissant syndicat groupant plus de 1.500.000 membres, est lui-même sous le coup d'une inculpation en faux témoignage de la part d'un grand jury fédéral et ses activités syndicales ont également été vivement critiquées par la commission d'enquête sénatoriale.

« Utile entretien » entre MM. Dulles et Gromyko

WASHINGTON, 5 (Reuter). — M. Andrei Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, est arrivé samedi à Washington, où il s'est entretenu avec le secrétaire d'Etat Foster Dulles, à la résidence privée de celui-ci.

L'entretien, qui avait commencé à 16 heures locales, a pris fin peu avant 20 heures locales. La rencontre a duré près de quatre heures.

Un communiqué

WASHINGTON, 6 (A.F.P.) — Un communiqué conjoint publié à l'issue de l'entretien Dulles - Gromyko déclare que celui-ci a été « utile » dans la mesure où il a permis aux deux hommes d'Etat de clarifier les positions respectives des Etats-Unis et de la Russie en ce qui concerne les grandes questions d'intérêt mutuel.

Les principaux problèmes qui ont été abordés lors de l'entretien, selon le communiqué, ont été ceux du Moyen-Orient, du désarmement, ainsi que la situation en Europe et les « contacts » entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Un porte-parole américain officiel a déclaré par ailleurs à l'issue de l'entretien que M. Gromyko s'est refusé à discuter du problème de la réunification de l'Allemagne comme le lui avait demandé M. Dulles.

Des mitrailleuses pour le shériff

UNION (Caroline du Sud), 7 (Reuter). — Le sénateur John Long, de la Caroline du Sud, a annoncé lundi l'achat de neuf mitrailleuses automatiques destinées à s'opposer à une résistance à « l'invasion des troupes fédérales américaines », au cas où celles-ci seraient envoyées à Union pour intervenir dans une affaire de ségrégation ou dans tout autre conflit. Le sénateur a dit que les armes étaient destinées au shériff local ou à ses huit adjoints, qui disposent déjà de deux mitrailleuses et de gaz lacrymogènes.

Le sénateur Long est d'avis que la ville d'Union ne s'attend pas à la répétition de « l'invasion des troupes fédérales » à Little Rock. Il a ajouté : « Nous sommes d'avis à Union qu'un citoyen privé n'a non seulement le droit de procéder à une arrestation, mais aussi celui de s'opposer à une arrestation injustifiée, même en recourant à l'homicide. »

Peu de chances pour M. Pleven

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Durant cette trêve, le gouvernement pourrait, sans crainte de coups de jarnac parlementaires, régler le problème algérien, redresser la situation économique, reviser la constitution et procéder à une réforme de la fiscalité.

Certes, aucun esprit de bon sens ne peut refuser de s'associer au projet présenté par M. Pleven, mais on ne voit pas malgré tout comment la Chambre qui a si âprement marchandé les pouvoirs spéciaux limités à M. Bourgès-Maunoury, pourrait pendant douze mois laisser au seul gouvernement la responsabilité de régler les grands problèmes intérieurs et extérieurs et se contenter pendant la même période, quant à elle, d'expédier les affaires courantes.

RÉSURGENCE GAULLISTE

Cette notion d'ailleurs excellente d'un exécutif fort, agissant par délégation et sous couvert d'un contrat préalable, présente des aspects séduisants, et l'on retrouve là sous le vernis du président du conseil nourri dans et par le « système », le réflexe « gaulliste » de l'ex-collaborateur de l'ancien chef du gouvernement provisoire. C'est là incontestablement une sorte de résurgence gaulliste tempérée par l'habileté reconnue d'un manœuvrier de couloir rompu à toutes les subtilités de la dialectique parlementaire.

Il reste malgré tout que cette habileté même peut inspirer quelque méfiance à ceux dont il sollicite le concours. La vérité est que la crise n'est pas encore mûre (?) et que le temps n'est pas encore venu (?) soit pour la minorité d'imposer sa loi à la majorité (et c'est là le vœu secret du parti socialiste), soit pour tous les partis nationaux sans exception, de s'accorder sur un programme minimum acceptable par chacun.

Pour beaucoup d'observateurs, la tentative Pleven n'ira pas plus loin que celle de M. Guy Mollet, avec cette différence cette fois que le refus viendra non pas des modérés mais de la S.F.I.O.

Déjà les couloirs envisageaient un troisième président pressenti. On parlait d'un M.R.P. comme M. Robert Schuman ou comme M. Robert Lecourt. Sans vouloir diminuer en rien leurs mérites, on les voit mal, l'un comme l'autre, capables de mieux faire que M. Guy Mollet ou que M. Pleven. La suite à demain. Hélas...

M.-G. G.

MAROC

Création d'un nouveau parti

Le mouvement populaire se propose de réaliser « le socialisme islamique »

RABAT. — Un nouveau parti politique qui se propose de réaliser « le socialisme islamique », de faire de Mohammed V le chef religieux de l'Afrique du Nord et que l'on prétend dirigé avant tout contre l'Istiqlal, vient de naître au Maroc : le mouvement populaire.

Sa création a été annoncée, écrit le « Figaro », par Haddou Riffi, professeur de droit coranique à Alhucemas.

Aucun autre nom n'est souligné, mais on cite, parmi les membres, Khatib, ancien chef de l'armée de libération, et le gouverneur Ahardane qui joua un rôle important dans la résistance armée.

C'est pourquoi du reste on prend au sérieux ce parti auquel on impute déjà le glissement à gauche et le raidissement de la politique marocaine à l'égard des Français. Lahcen Lyoussi, ministre conseiller de la couronne, dont on n'a jamais mis en doute la fidélité au souverain, serait lui aussi à la tête du groupement.

Ce parti s'adressera aux paysans (qui sont mécontents) mettra fin aux inégalités sociales, fera distribuer les terres dont les étrangers et les nationaux se sont emparés, rendra au Maroc ses frontières naturelles et historiques... Thème connu.

En ce qui concerne l'épuration, il se montre plutôt modéré puisqu'il demande que le mot traître soit défini et que le droit de la défense soit reconnu, ce qui peut sauver beaucoup de hauts personnages.

N'oublions pas que la cour de justice vient d'être installée à Rabat et qu'on l'accuse déjà d'être istiqlalienne.

Le nouveau parti est plus ambitieux au sujet de l'Afrique puisqu'il veut réaliser l'union de l'Afrique du Nord libre sous l'imanat de Mohammed V, « premier stade vers l'union de tout le continent africain », et annonce : « Nous apporterons toute l'aide possible, y compris le sacrifice du sang, pour aider le peuple algérien à se libérer de l'oppression. »

CINEAC
Neuchâtel
Permanent 14 h. 30 à 21 h. 30
Un programme de choix
DANSES DE CHINE
La jungle de l'herbe

POLOGNE

Le calme règne à Varsovie

VARSOVIE, 7 (A.F.P.). — Après les incidents qui se sont déroulés à Varsovie du 3 au 6 octobre, la ville, hier, était très calme. La vie a repris son cours normal et on ne remarque la présence d'aucune patrouille de milice.

Cependant, l'école polytechnique, qui ne devait être fermée que pendant la journée de samedi, n'a pas ouvert ses portes. Quelques groupes d'étudiants stationnent sur la place Naturo-Icza, devant l'établissement scolaire. A l'université de Varsovie et à l'académie de médecine les cours se poursuivent normalement.

On estime que les étudiants poursuivront la lutte, mais par des moyens pacifiques : pétitions et pourparlers avec les autorités.

Des « voyous » (?)

Les observateurs occidentaux relèvent unanimement que les incidents de vendredi et de samedi soir ont été provoqués par des bandes de voyous (« hooligan »). Les étudiants de l'université et d'autres écoles supérieures ont condamné ces manifestations. Dimanche soir, on a même vu des étudiants aider les miliciens a disperser les manifestants. Le quartier général de la milice a annoncé que de nombreuses arrestations ont été opérées.

(Réd. — Les agences de presse persistent à employer le terme « hooligan » pour désigner les « voyous » de Varsovie.

Il s'agit sans doute d'une traduction phonétique du polonais en anglais. On se souvient que le terme avait été lancé à l'occasion des événements de Poznan où pour minimiser la portée politique de la révolte ouvrière, le gouvernement avait mis sur le dos de « voyous » la responsabilité des émeutes. Agit-il de même à Varsovie ? On est en droit de se le demander.)

La police de nouveau en action

VARSOVIE, 7 (Reuter). — Une unité de milice spéciale de la police communale de Varsovie, de l'effectif d'un bataillon, a entrepris lundi soir une opération contre les « faux durs » de la capitale. La police a arrêté un grand nombre de « voyous ».

ITALIE

Découverte d'une fosse commune

TRIESTE, 9 (A.F.P.). — « Plusieurs milliers de cadavres ont été découverts par un spéléologue dans une grotte à Sanja Elia di Basovizza, dans la région de Trieste », annonce le « Messaggero ».

Le quotidien romain précise que « cette découverte confirmerait les bruits qui circulaient à Trieste au sujet du massacre perpétré en 1945 par les partisans de Tito ». Dans les milieux du ministère italien de la défense nationale, ajoute le « Messaggero », on s'est borné à indiquer qu'un officier supérieur, secondé par des techniciens, avait été chargé de contrôler les indications fournies par le spéléologue et, éventuellement, de procéder à la récupération des corps.

NORVÈGE

Elections législatives

OSLO, 7 (A.F.P.). — La Norvège a voté hier dans le calme. Le scrutin pour les élections législatives a été clos à 20 h. GMT. La participation au vote, bien qu'importante, semble avoir été moindre qu'en 1953, où elle avait atteint 74 %.

On ne signale aucun incident. L'aspect de la rue n'a différé en rien en cette journée de lundi de celui qu'elle présente en temps normal.

Les premiers résultats connus ne permettent guère de dégager une tendance quelconque, mais les observateurs politiques avertis estiment peu probable une modification des positions actuelles.

C'est seulement mardi que les résultats définitifs seront connus.

FRANCE

Mort du quatrième quintuplé de Toulon

TOULON, 7. — On a appris lundi matin à Toulon, que Roland, le quatrième des cinq enfants nés simultanément mercredi à la suite de l'accouchement de Mme Camille Christophe, est décédé à 3 heures du matin.

Les médecins ont déclaré que Michèle se trouve encore dans un état « satisfaisant » mais ils doutent, néanmoins, de sa possibilité de survivre. Son poids est tombé à 780 grammes et, au moment de sa mort, son frère Roland ne pesait que 790 grammes.

Maintenus dans une couveuse à une température proche de celle de l'hibernation et nourris par des injections d'eau sucrée, ces deux enfants, selon les médecins, « ne profitaient pas de leur nourriture ».

Informations suisses

CONFÉDÉRATION

Les C.F.F. souffrent de la pénurie de courant

BERNE, 7. — *Les C.F.F. communiquent :*

Le public suisse a appris, par un communiqué de l'Union des centrales suisses d'électricité, que les bassins d'accumulation du pays, le 25 septembre dernier, n'étaient remplis qu'à raison de 81 % et que, pour ménager leurs réserves d'énergie, plusieurs usines électriques sont obligées, depuis quelque temps déjà, de s'alimenter en énergie à l'étranger.

Les chemins de fer fédéraux ne sont pas épargnés non plus par cette pénurie ; 273 millions de kWh. au total peuvent être accumulés dans les bassins des C.F.F. (Ritom, Barberine, Vieux-Emosson, y compris leur part à l'usine de l'Etzel). Comme les lacs des régions élevées n'ont pas été suffisamment alimentés en eau pendant l'été à cause de faibles chutes et fontes de neige et que, au surplus, les forts besoins en énergie n'ont pu être couverts que par la mise à contribution de l'eau accumulée dans les lacs, la réserve au 1er octobre 1957 n'était que d'environ 210 millions de kWh.

Il manquerait 80 à 130 millions de kWh. Or, étant donné la pénurie générale qui règne actuellement, il se révèle pratiquement impossible d'obtenir en hiver l'énergie manquante des usines assurant l'approvisionnement général en énergie.

Ils doivent réduire le nombre de voitures des compositions de train dans une proportion supportable, prévenir autant que possible la mise en marche de trains spéciaux et transporter les groupes de voyageurs par les trains réguliers.

L'administration fédérale a besoin de nouveaux bureaux

BERNE, 4. — Le Conseil fédéral demande un crédit de 3,050,000 francs pour l'acquisition de trois immeubles contigus au Marzili, à Berne.

Les conditions de logement de nombreux services de l'administration centrale laissent à désirer et sont notamment préjudiciable à l'inspection des travaux publics, au service technique militaire, à la division de l'agriculture, à la direction générale des douanes et au département des postes et des chemins de fer, office de transports.

A la fin d'août 1957, la Confédération avait loué, dans 38 maisons disséminées au centre de la ville et dans les quartiers extérieurs de Berne, 943 locaux et bureaux représentant une dépense annuelle de 888,000 francs pour les loyers.

Il paraît nécessaire de réduire la somme dépensée pour les loyers et de décongestionner simultanément le marché des logements.

Les parcelles dont l'achat est proposé ont une superficie de 7143 mètres carrés, soit tous frais compris environ 427 francs par mètre carré.

FRIBOURG

Une moto se jette contre un rocher

Un mort, deux blessés

CHATEL-SAINT-DENIS, 7. — Lundi après-midi, un motocycliste, M. Félix Stæhlin, chauffeur à Châtel-Saint-Denis, rentrait au domicile de ses parents, à Oron, ayant eu un congé militaire. A la sortie de Châtel, sa machine dérapa, atteignant deux enfants qui circulaient en bordure de la route et vint se jeter contre un rocher. M. Stæhlin a été tué sur le coup. Les deux enfants ont été transportés à l'hôpital de Châtel-Saint-Denis. Ils sont assez gravement atteints. Il s'agit d'une fillette de 5 ans et d'un garçon de 3 ans, appartenant à la famille Robert Liaudat.

VAUD

Gros incendie à Ogens

YVERDON, 7. — Un incendie a détruit, lundi soir, à Ogens, le corps principal du moulin de ce village, appartenant à M. Jean-Pierre Marti. Un hangar a pu être protégé. Quant à l'appartement, il a beaucoup souffert. Les silos contenaient 20 vagons de céréales, qui ont été consumés. Les dégâts sont très importants, et on les évalue à 200,000 ou 300,000 francs.

La Fête des vendanges de Morges

MORGES, 6. — La 8me Fête des vendanges de Morges a vu la participation de 55.000 personnes, qui ont applaudi un cortège comprenant 50 chars fleuris et groupes costumés.

La fête coïncidait avec le jumelage des communes de Vertou (près de Nantes) et de Morges.

Décès d'un ancien collaborateur d'« Armée et Foyer »

LAUSANNE, 7. — On annonce la mort subite à Saint-Sulpice (Vaud) de M. René Lalive d'Epinay, ingénieur diplômé, ancien collaborateur de la section « Armée et Foyer » durant la guerre, ancien conseiller communal de Renens. Le défunt, qui appartenait au parti socialiste, s'occupait depuis la fin de la guerre de recherches sociologiques et d'études de l'opinion.

JURA

Un motocycliste se tue

PORRENTRUY, 7. — Un accident mortel s'est produit, dimanche soir, près de la Malecôte (Ajoie), où un motocycliste, M. Joseph Queloz, 42 ans, célibataire, originaire de Saint-Brais, est venu se jeter contre une automobile. Le crâne fracturé, il a été tué sur le coup.

Société jurassienne d'émulation

PORRENTRUY, 6. — La 92me assemblée générale de la Société jurassienne d'émulation, qui fêtait son 110me anniversaire, s'est tenue samedi à Porrentruy, sous la présidence de M. Ali Rebetez. Lors de la partie administrative, les lauréats du concours littéraire jurassien ont été proclamés. Mme Yvette Wagner-Berlincourt, de Delémont, a obtenu le 1er prix de 1000 fr. pour son manuscrit « Puisque voici l'été ».

Puis M. Henri Guillemin, attaché culturel de l'ambassade de France à Berne, a fait une causerie sur Pascal.

L'après-midi, les membres de la Société jurassienne d'émulation sont allés en excursion à Ronchamp.

APPENZELL

Un alpiniste se tue

APPENZELL, 7. — La section U.T.O. du Club alpin suisse faisait dimanche une excursion dans le massif du Sæntis. Sur la paroi ouest des « Tuerme », le chef du groupe, M. Karl Biber, 47 ans, de Ringlikon (Zurich), qui était en train de s'encorder, perdit l'équilibre et fit une chute de 25 mètres. Déjà encordé, il tomba sur un camarade, qu'il blessa légèrement, puis resta suspendu avec une grave blessure à la tête. Un touriste autrichien réussit à le libérer et à le mettre en sécurité. Mais le malheureux décéda sur place. Un hélicoptère de la garde de sauvetage, un médecin et une colonne de secours arrivèrent rapidement sur les lieux, mais durent se borner à descendre le corps à l'hôpital de Buelach.

ZURICH

Vol de 100,000 francs de bijoux

ZURICH, 6. — La vitrine d'une bijouterie de Zurich a été brisée nuitamment à coups de pierres. Les voleurs se sont emparés de 100.000 francs de bijoux (notamment de pièces valant entre 8000 et 12.000 francs) et ont pris la fuite sans être reconnus.

SAINT-GALL

Elections communales à Saint-Gall

SAINT-GALL, 6. — Les électeurs de la ville de Saint-Gall étaient appelés, samedi et dimanche, à renouveler leur Conseil communal, fort de 57 membres.

Par rapport aux élections de 1954, les radicaux, les conservateurs et les socialistes ont perdu plusieurs centaines de listes, alors que les indépendants en ont gagné environ cinq cents pour arriver à un total de 1591.

La répartition des sièges est la suivante : radicaux 18 (jusqu'ici 19), conservateurs 17 (sans changement), socialistes 15 (jusqu'ici 17), indépendants 7 (jusqu'ici 4).

AVIS TARDIFS

TEMPLE DU BAS
Mardi 8 octobre, 20 heures
Soirée musicale
par la Chorale de la CASA MATERNA
Entrée libre
Collecte en faveur de l'œuvre Alliance évangélique.

Groupe des mères, Neuchâtel
Petite salle des conférences
Ce soir à 20 heures :
« L'école et la famille »
par le pasteur ANDRÉ CLERC

Chapelle des Terreaux - 15 h.
M. H. VIETHEER
« LA VRAIE VIE SELON LA FOI BIBLIQUE »
Spricht deutsch - Traduit en français

Après le succès de la Fête des vendanges, la population neuchâteloise désirera contribuer A UN NOUVEAU SUCCÈS en versant sa contribution en faveur de la création d'un
centre de réadaptation fonctionnelle neuchâtelois et jurassien
Rééducation des POLIOMYÉLITIQUES et des ACCIDENTÉS du travail et de la circulation. Compte de chèques postaux IV 6175, Neuchâtel.

au 21
MUSÉE DES BEAUX-ARTS
NEUCHATEL
Exposition suisse de
PEINTURE ABSTRAITE
Ce soir, à 20 heures
Visite commentée sous la direction de M. M. Joray, président du jury et organisateur de l'exposition

COMMUNE DE CORTAILLOD
Vente de vendange
La commune de Cortaillod met en vente la récolte de son vignoble comprenant 20 ouvriers en rouge et 94 ouvriers en blanc.
Les intéressés sont priés de s'annoncer par écrit au bureau communal jusqu'au vendredi 9 octobre, à 18 heures.
Cortaillod, 7 octobre 1957.
CONSEIL COMMUNAL.

Estampes modernes
(art figuratif et non figuratif)
encore cinq jours
(de 14 h. à 18 h.)
REYMOND
14 faubourg de l'Hôpital

Cet après-midi de 14 h. 30 à 18 h. 30
DÉMONSTRATION
d'appareils et de lunettes acoustiques
par notre spécialiste
M. Fred PAPPE
HUG & Cie, musique, Neuchâtel département d'appareils acoustiques

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal: René Braichet

8 octobre

Aujourd'hui

SOLEIL lever 6.38
coucher 17.57

LUNE lever 17.33
coucher 6.08

AU JOUR LE JOUR

Les soucis de nos filles

Il y a quelques jours est apparu sur le panneau d'affichage de l'école secondaire de jeunes filles l'avis suivant :

« Les jeunes filles ne sont autorisées à se présenter en classe en pantalons que lorsqu'il fait froid. » Signé : le directeur.

Nemo, qui est père de famille, est perplexe pour plusieurs raisons. Un directeur d'école doit-il s'occuper de questions qui regardent avant tout les parents, et notamment les mères, qui savent mieux que quiconque comment doit s'habiller une fille ? Comment savoir quand il fait froid ? Il y a des élèves frileuses et d'autres sportives, et on sait que rien n'est plus subjectif que cette notion de froid. Enfin, nous trouvons dans l'avis ci-dessus le reflet de certains complexes surannés relatif à la différenciation des sexes. Une fille qui porte le pantalon reste une fille et, avec l'ironie propre à son sexe, elle pourrait très bien demander à son directeur de placarder dans le collège des garçons un avis interdisant à ceux-ci le port de la robe.

En quoi le port du pantalon, par tous les temps, peut-il empêcher nos filles de traduire M. Jules César, de jongler avec les théorèmes et d'apprendre la grammaire ? Nous nous le demandons. NEMO.

LE MENU DU JOUR

Potage aux légumes
Fondue aux tomates
Pommes nature
Salade
Raisin

... et la manière de le préparer

Fondue aux tomates. — Compter 200 grammes de tomates et 200 grammes de fromage par personne. Peler les tomates, leur ôter les pépins, les hacher grossièrement. Frotter un caquelon avec de l'ail, chauffer une dizaine de minutes les tomates puis ajouter peu à peu le fromage. Cuire à feu doux en remuant constamment pour obtenir une crème lisse. Au moment de la cuisson, lier avec de la farine de maïs et ajouter du poivre et de la muscade. Servir avec le réchaud à fondue. Préparer des pommes nature et les arroser abondamment de sauce.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 29 septembre. Stoffel, Renata, fille de Renzo-Pietro, commerçant à Neuchâtel, et d'Adelheid, née Lehner ; Bleichenbacher, Esther-Cécile, fille d'Erwin-Medard, typographe à Neuchâtel, et de Berta, née Bösch. 30. Chatelain, Liliane-Christine, fille de Charles-Louis-Auguste, peintre-décorateur à Cormondrèche, et d'Ida-Lydia, née Vauthier ; Leuba, Dominique-Silvano, fils d'Am-Félix, ferblantier-appareilleur à Peseux, et d'Odette-Marguerite, née Rossini ; Masserey, Rachelle-Hilda, fille de John, poseur de revêtements à Neuchâtel, et de Jeanine, née Maurer. 3 octobre. Vidon, Isabelle, fille de Robert-André, employé de commerce à Cormondrèche, et de Michèle-Marguerite, née Ingold. 4. Droz, Etienne-Alphonse, fils d'Alphonse-Léon, agriculteur à Cornaux, et de Maria, née Guidolin.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 30 septembre. Tschantz, Jules-André, technicien mécanicien, et Rietti, Alba-Giulia, les deux à Genève. 2 octobre. Monnier, Georges-Henri, magasinier à Boudevilliers, et Perret-Gentil, Renée-Marie, à Neuchâtel. 3. Walter, Pierre-André, gendarme à Renens, et Borel, Ginette, à Yverdon.

DÉCÈS. — 27 septembre. Jeitler née Gerster, Hélène, née en 1885, ménagère à Neuchâtel, veuve de Jeitler, Heinrich. 29. Baumann née Décotterd, Thérèse-Marguerite, née en 1933, ménagère à Domdidier, épouse de Baumann, Jean-Albert. 1er octobre. Nann née Wulschlegel, Lina-Adèle, née en 1870, ménagère à Neuchâtel, veuve de Nann, Joseph ; Butikofer née Leuba, Louise-Emma, née en 1876, ménagère au Locle, veuve de Butikofer, Jean-David. 2. Jéquier née de Montet, Marthe-Adèle-Laure, née en 1877, ménagère à Neuchâtel, veuve de Jéquier, Gustave-Louis.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la
Caisse cantonale d'assurance populaire
NEUCHATEL, rue du Môle 3

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 7 octobre. Température : Moyenne : 8,8 ; min. : 7,1 ; max. : 12,3. Baromètre : Moyenne : 722,9. Vent dominant : Direction : est-nord-est ; force : faible. Etat du ciel : Brouillard élevé le matin. Clair depuis 13 h. 45.

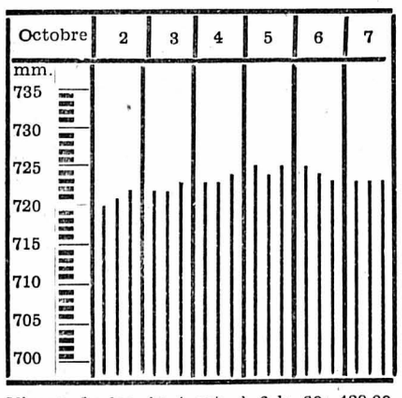

Niveau du lac du 4 oct., à 6 h. 30: 429.30
Niveau du lac du 5 octobre à 6 h. 30: 429.27

Prévisions du temps. — Nord des Alpes : En plaine, ciel généralement couvert le matin par brouillard ou brouillard élevé ayant sa limite supérieure vers 1100 m. A part cela, beau temps. Doux pendant la journée.

Valais : Beau temps. Température en hausse, principalement l'après-midi.

Nord et centre des Grisons : Temps partiellement ensoleillé par ciel variable. Doux, avant tout en montagne.

Sud des Alpes : Temps partiellement ensoleillé par nébulosité variable. Température comprise entre 13 et 18 degrés en plaine l'après-midi. Vents du secteur est à sud.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Quarante ans au service de l'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

M. Jules Bétrix, secrétaire-adjoint au département de l'agriculture, a célébré le 40me anniversaire de son entrée au service de l'Etat. Le Conseil d'Etat lui a exprimé ses félicitations et ses remerciements au cours d'une réunion présidée par le chef du département de l'agriculture.

LA VILLE

Concert au château

L'Harmonie des houillères du bassin de Lorraine, qui a été très applaudie dans le cortège des vendanges, a donné un concert hier matin au Conseil d'Etat, dans la cour du château. Le gouvernement cantonal in corpore a écouté quelques interprétations de cet imposant corps de musique. M. André Sandoz, président du Conseil d'Etat, a souhaité la bienvenue aux musiciens.

Nos hôtes lorrains se sont embarqués ensuite sur le bateau « Neuchâtel » pour gagner Morat, par la Broye. Ils quitteront ce matin notre pays.

Avec les octogénaires

On nous écrit :

Ils étaient treize, l'autre jour, à l'hôtel Terminus, tous octogénaires sauf trois, tous Neuchâtelois, anciens camarades de l'Ecole normale. La moitié a donné des maîtres d'école, l'autre moitié a bifurqué vers d'autres carrières... Joyeux revoirs ! Plusieurs ne s'étaient pas rencontrés depuis 60 ans ! Pourquoi ne pas donner leurs noms : J. Barrelet, E. Bohy, A. Blanc, C. Fuhrer, H. Gédet, A. Jacopin, J. Kapp, D. Liniger, M. L'Eplattenier, E. Perrin, L. Schulé, F. Thiébaud, A. Zutter.

Longue vie à ces vétérans réunis sous le signe des amitiés de leur jeunesse !

Des cinéastes américains ont filmé la fête

Deux envoyés spéciaux de la télévision américaine sont en séjour à Neuchâtel. Il s'agit de MM. Roberts et Pellou, de Boston, qui sont chargés de tourner un film sur le tourisme et l'industrie suisses. Nos hôtes ont pris avec leur caméra, dimanche après-midi, quelques séquences du cortège, vu du haut de l'hôtel Beaulac. Hier, ils ont filmé les automates Jaquet-Droz et les pièces d'horlogerie ancienne du Musée d'histoire. Leur présence à la Fête des vendanges est la preuve de l'intérêt que notre grande manifestation automnale soulève au loin, même au-delà de l'Atlantique

MM. Roberts et Pellou nous quitteront aujourd'hui pour poursuivre leur périple helvétique.

Entre vélo et auto

Hier à 14 h. 10, un cycliste qui descendait la rue des Terreaux s'est jeté contre une voiture qui bifurquait en direction du passage du Grenier. Le cycliste a reçu des soins mais a pu se rendre à son travail.

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE
Dans nos sociétés locales

(c) Vendredi soir s'est tenue, sous la présidence de M. Willy Zwahlen, l'assemblée réglementaire d'automne de l'Association des sociétés locales.

Après le rapport présidentiel et celui du caissier, l'assemblée confirma dans ses fonctions le bureau de l'association qui reste formé de MM. W. Zwahlen, président, R. Guéra, vice-président, et F. Thomet, secrétaire-caissier.

Le projet de programme des manifestations de l'hiver a été mis au point avec soin par le bureau, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

VAL-DE-RUZ

VALANGIN
Pour l'hôpital de Landeyeux

(c) Après la vente organisée le lundi du Jeûne par la Société de couture, c'est la belle somme de 4300 fr. qui a pu être remise au caissier de l'hôpital de Landeyeux. Pour un village de moins de 400 habitants, on conviendra qu'il s'agit là d'un magnifique effort.

COFFRANE
Course des personnes âgées

(c) Samedi dernier, sous un chaud soleil d'automne, 25 personnes de plus de 70 ans, sur les 35 que compte notre village, prenaient place dans un confortable autocar pour leur course annuelle.

Par le Val-de-Travers, tout en admirant non seulement les sous-bois magnifiques, mais aussi les transformations subies par cette artère de grande circulation, la cohorte gagne Sainte-Croix, puis Mauborget, première halte de l'après-midi. Chacun et chacune jouit du panorama qui s'offre aux regards de cet endroit exquis du Jura vaudois. La descente se fit par Villars-Burquin, Fontaines, Onnens jusqu'à Saint-Aubin, où avait lieu la collation. Au cours de cette dernière, le pasteur Porret adressa quelques mots à son auditoire, puis un des participants remercia les autorités communales, représentées par le vice-président de l'exécutif, pour cette sortie parfaitement réussie.

En effet, chez nous, c'est le Conseil communal qui organise cette course mise sur pied il y a deux ans et qui, déjà, devient une tradition. Pour plusieurs de nos aînés, c'est la seule sortie de l'année, et elle leur fait songer à la course d'école d'autrefois. Notons encore que la doyenne du village, plus jeune, plus vive que jamais, malgré ses 90 printemps, participait à cette randonnée à travers notre belle Romandie.

Naissances

Monsieur et Madame Rémy MURISET-BELLENOT et Jean-Daniel ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie - Claire

7 octobre 1957

Maternité Le Landeron

Monsieur et Madame Henri VUITEL ont la joie d'annoncer la naissance de

Marc

le 7 octobre 1957

Maternité Beauregard 1
Neuchâtel

Le concert de l'Harmonie des houillères du bassin de Lorraine à Cernier

Pendant le concert à Cernier.
(Photo Duvanel, Cernier.)

Cette phalange réputée de musiciens d'élite, amputée de trente exécutants par la malignité de la grippe asiatique, se présenta samedi soir, à Cernier, devant une salle comble.

Le succès de cet admirable orchestre, dirigé par M. Paul Semler-Collery, fut aussi grand que spontané. Se produisant dans un local dont les possibilités scéniques étaient modestes, la puissante clique des clairons et les sonores tambours de défilé furent obligés de se placer devant l'Harmonie lorraine, de telle sorte que cette dernière fut submergée par leurs éclats tonitruants, chose malheureusement inévitable. Le programme portait entre autres quatre pas redoublés, magistralement conduits par M. E. Libert, tambour-major, et la dernière de ces productions, « Michel Strogoff », témoigna d'un tour de force sonore des plus rares, à savoir le bon accord des trompes de chasse avec les trompettes d'harmonie !

Le chef d'orchestre étant lié d'amitié avec Wal-Berg, compositeur en vogue, et estimable, il joua de lui « Slovenia » et la « Danse du diable ». Ce dernier morceau, riche d'effets, de contrastes, a une allure infernale et séduisante à la fois, qui est, certes, celle même prêtée de tout temps à Méphisto. Le public goûta et applaudit beaucoup ces pages descriptives, d'harmonisation habile et raffinée.

Arrangeur habile, transcripteur fidèle, M. Semler-Collery adapta fort bien, pour sa nombreuse phalange, des fragments de « Louise », opéra de Gustave Charpentier, un Lorrain lui aussi. Dès les premières mesures de cette œuvre si séduisante, l'auditeur fut plongé dans une euphorie auditive parfaite ; le registre des cuivres a l'ampleur, la belle rondeur de l'orgue, les basses à cordes sont moelleuses à souhait. Quant au registre des « bois », l'ensemble a la souplesse, la légèreté, l'aisance ailée, la plénitude de sons qui font penser que ces clarinettistes, ces hautboïstes, ces bassons, ces flûtes, comptent dans leurs rangs nombre d'exécutants primés dans les hautes écoles musicales de Lorraine. L'interprétation du final de la célèbre Symphonie du Nouveau-Monde, d'Anton Dvorak, transcrit aussi par le directeur, apporta une fois de plus, s'il en était besoin, les preuves de la vaste culture, du goût parfait, d'un chef brillant, et celles des qualités individuelles, du « rendement » magnifique des instrumentistes du pays voisin et ami.

Ami, en effet les musiciens lorrains nous firent le grand plaisir de terminer leur concert par l'exécution du « Vieux chalet » de notre regretté Joseph Bovet, mélodie qui nous est chère, que nous avons chantée alors, et debout, reconnaissants du délicat hommage rendu à ce barde irremplaçable.

M. J.-C.

La « torrée » traditionnelle des écoles primaires

(c) Vendredi, par une belle journée d'automne, tous les élèves des classes primaires, conduits par le corps enseignant, se sont rendus à la Montagne-de-Cernier pour la « torrée » traditionnelle.

Là, les plus grands et quelques membres de la commission scolaire s'occupèrent de la préparation de la soupe et des deux grands feux, dans lesquels 35 saucisses ont cuit sous la braise.

Après le pique-nique, des jeux furent organisés jusqu'en fin d'après-midi. Au cours de celui-ci, une collation fut encore offerte à chacun et, c'est tout heureux de cette magnifique journée, passée en liberté, que les élèves reprirent le chemin du retour.

Au tribunal de police du Val-de-Travers

(c) M. Jean-Claude Landry, président, assisté de M. R. Pétremand, substitut-greffier, a lu lundi après-midi les jugements relatifs aux deux accidents mortels qui ont fait l'objet des débats de la précédente audience et sur lesquels nous avons donné suffisamment de détails pour n'y point revenir aujourd'hui trop longuement.

L'accident des Bayards...

Il s'agit de celui où Mlle L. Pipoz, circulant à scooter sur la transversale les Verrières - la Brévine, trouva la mort. Violant la priorité de droite, elle se jeta contre un tracteur solo qui arrivait à très faible allure depuis la route de la gare au centre du village.

Le conducteur du tracteur, W. G., industriel forain à Neuchâtel, était inculpé d'homicide par négligence. La famille de Mlle Pipoz et le ministère public lui reprochaient spécialement de ne pas avoir pris, jouissant d'une bonne visibilité, toutes les précautions afin d'éviter le choc.

Le procureur général avait requis 100 francs d'amende. La défense plaida ensuite l'acquittement, à titre principal, arguant de l'absence de faute et à titre subsidiaire en raison du doute.

Le juge a relevé que le droit de priorité n'était pas absolu et que dans un carrefour où le trafic est peu dense, le pilote du tracteur avait suffisamment la possibilité d'examiner si la route perpendiculaire était libre.

Comme le rapport de cause à effet entre la collision et la mort de Mlle Pipoz n'est pas douteux, W. G. a été condamné à 100 fr. d'amende et à 200 fr. de frais.

La peine sera radiée du casier judiciaire dans un délai de 2 ans.

... et celui de Boveresse-Môtiers

Représentant de commerce, P. L. était également recherché pour homicide par négligence. Dans la nuit du 6 au 7 mars, il avait écrasé, en auto, M. Henri Huguenin, de Môtiers, lequel était ivre et étendu au milieu de la chaussée entre Boveresse et le chef-lieu. A cette date, il faisait un temps épouvantable et la visibilité était quasi nulle.

L'accusation estimait que P. L. n'avait pas adapté sa vitesse (40 km. à l'heure environ) aux conditions atmosphériques et qu'il était pris de boisson, l'analyse de son sang faite sur sa demande ayant révélé une alcoolémie de 1,72 grammes pour mille.

En raison des circonstances exceptionnelles de cet accident, circonstances que nous avons relevées mardi passé, M. Colomb se borna à proposer 15 jours d'emprisonnement, tandis que le mandataire de l'inculpé préconisa sa libération à titre principal et subsidiairement l'octroi du sursis. La famille de la victime s'était désintéressée de l'affaire.

Le juge n'a pas retenu de faute de circulation contre Paul Loup, libéré donc de la prévention d'homicide par négligence. En revanche, l'ivresse au volant a été établie sans équivoque. Le prévenu fera trois jours d'arrêts fermes et paiera 200 fr. de frais, le solde étant à la charge de l'Etat.

Tentative de vol d'une auto

Dans la nuit du 31 août au 1er septembre, E. P. habitant les Prises sur Couvet, fut trouvé par le gendarme au volant d'une automobile dont il faisait fonctionner les phares. P. avait déjà eu l'intention de voler une moto sans plaque pour rentrer chez lui mais il n'arriva pas à la mettre en marche.

Les mauvais renseignements donnés sur l'inculpé ont convaincu le président qu'il y avait eu tentative de vol de l'auto. En conséquence, E. P. a écopé de cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et de 20 fr. de frais.

Grave cas d'ivresse au volant

Le 28 juin au soir, Ferdinand Berthoud de Neuchâtel, qui circulait à vive allure sur la route Travers - Noiraigue, buta à la bifurcation de la Clusette contre la banquette et faillit aller se jeter sur la voie du Franco-Suisse avec sa petite auto.

Il se rendit ensuite à Noiraigue et quand la police le rejoignit refusa de se soumettre à une prise de sang.

Quelques jours plus tard, un incident du même genre se produisit au quai Jeanrenaud à Neuchâtel. L'analyse du sang eut lieu et révéla une alcoolémie de 2,500 gr. pour mille.

Ce n'est pas la première fois que cet imprudent conducteur circule avec de l'alcool dans les veines et il a déjà purgé des peines d'emprisonnement pour des faits identiques.

Dans les deux cas (en raison des témoignages entendus) le juge a retenu l'ivresse au volant, des contraventions à la loi sur la circulation routière et un refus de se soumettre à une décision de l'autorité.

Ferdinand Berthoud a été condamné à la peine de quinze jours d'emprisonnement sans sursis, à 80 fr. d'amende et aux frais de la cause. Le tribunal a renoncé, ainsi que le procureur l'avait demandé, à faire publier officiellement son verdict au compte du coupable.

Tarif des abonnements en France à la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

1 an . . . Frf. 5000.—
6 mois . . . Frf. 2600.—
3 mois . . . Frf. 1400.—

Domicile de souscription :
SOCIÉTÉ CIVILE D'ORGANISATION ET DE PRESSE
6, rue Rabelais, LYON 3me
Compte de chèques postaux
Lyon 3366-31

FLEURIER
Etat civil

(c) Pendant le mois de septembre, 13 naissances et 5 décès ont été enregistrés dans notre arrondissement d'état civil, où 2 mariages furent célébrés.

SAINT-SULPICE
Issue mortelle

(sp) Dimanche après-midi est décédé, à l'hôpital des Cadolles, sans avoir repris connaissance, M. Léon Vaucher, 68 ans, de Saint-Sulpice, qui, pensionnaire de l'asile des vieillards de Beauregard, avait été découvert mercredi dernier dans la carrière de la Coudre où il avait fait une chute, probablement le soir précédent, dans des circonstances mal définies. M. Vaucher souffrait d'une fracture du crâne et de nombreuses blessures sur tout le corps.

LES VERRIÈRES
Atterrissage forcé d'un ballon libre

Un ballon libre, le « Munck », parti d'Olten et piloté par M. Aeberhardt, de Zurich, a été contraint d'atterrir près des Verrières, à 150 m. de la frontière française. L'atterrissage s'est fait sans difficulté et sans dégât et le pilote et les quatre passagers sont sains et saufs.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS
Un scooter prend feu

(c) Lundi à 18 h. 20, un scooter a subitement pris feu devant le casino. Au moyen de l'extincteur d'un trolleybus, le feu a été immédiatement maîtrisé. Le véhicule a subi, toutefois, des dégâts.

Une démission au Conseil général

(c) M. André Nardin, élu conseiller général sur la liste du parti radical, vient de donner sa démission. Ce départ est vivement regretté en raison de la belle personnalité du démissionnaire. M. Paul Baertschi, qui figure dans les « viennent ensuite » sur la liste de ce parti, succédera très probablement à M. Nardin.

Décès de la femme de Le Corbusier à Paris

Nous apprenons la mort survenue à Paris dans une clinique où elle avait dû se rendre il y a quelques semaines, de Mme C.-E. Jeanneret, femme du célèbre architecte Le Corbusier, à qui sa ville natale, la Chaux-de-Fonds, vient de conférer la citoyenneté d'honneur. Mme Le Corbusier a été la compagne de lutte du grand architecte. On sait que celui-ci a encore sa mère, âgée de 95 ans, et qui habite Corseaux sur Vevey, dans une maison que lui avait construite son fils. Le frère de Le Corbusier, Albert Jeanneret, musicien et compositeur, est également établi à Vevey.

LA CHAUX-DU-MILIEU
Une moto se jette contre un cheval

(c) Dimanche soir, sur la route de la Chaux-du-Milieu - la Brévine, vers 19 h. 45, à la légère montée des Jolys, endroit où la visibilité est très restreinte, une moto conduite par Mlle G. P., ayant sur le siège M. A. F., est entrée en collision avec un cheval qui s'était échappé du pâturage en sautant une barrière alors que son propriétaire, M. F. V., le ramenait à l'écurie. L'ambulance mandée aussitôt transporta les deux blessés à l'hôpital du Locle où l'on diagnostiqua une fracture de la clavicule pour M. F., une commotion et diverses blessures à la tête pour Mlle P.

Une auto dans un pré

(c) Dimanche matin, les habitants du Quartier ont été intrigués par la présence d'une auto retournée dans un pré. Le propriétaire de ce véhicule habitant le Locle put être rapidement atteint et fut fort étonné d'apprendre que sa voiture, qu'il avait laissée le soir avant dans la cour de son immeuble, lui avait été volée au cours de la nuit. La gendarmerie cherche la ou les personnes qui ont voulu faire une escapade à bon marché.

RÉGIONS DES LACS

LA NEUVEVILLE
Deux motocyclistes blessés

(c) Un accident de la route s'est produit dans la soirée de dimanche à Chavannes, entre Gléresse et la Neuveville. Un motocycliste de Rheinfelden, M. Kurt Raab, a perdu la maîtrise de sa machine et est allé se jeter contre une barrière. Il a été blessé, de même que l'occupante du siège arrière, Mlle Irmgard Karrer, de Rheinfelden également. Tous deux ont été transportés à l'hôpital de Bienne. Ils souffrent en particulier de commotions cérébrales. Le conducteur a en outre subi une fracture au bras gauche. La moto est hors d'usage.

YVERDON
A l'université populaire

(c) L'assemblée générale ordinaire de cet organisme a eu lieu vendredi soir, à l'aula, sous la présidence de M. J.-P. Cavin qui, dans son rapport, souligna le développement constant de la section d'Yverdon. Au cours du dernier semestre, 208 étudiants s'étaient inscrits, dont plusieurs ont assisté à des spectacles de valeur, ainsi qu'à une excursion commentée dans la région. Après avoir donné un aperçu du programme du semestre d'hiver, M. Cavin laissa la parole à MM. Jean Kiehl, de Neuchâtel, et Charles Chessex, de Lausanne, qui exposèrent à un nombreux auditoire les grandes lignes des cours qu'ils donneront sur l'art de s'exprimer et la vie des oiseaux.

Conseil communal

(c) Il a siégé jeudi soir sous la présidence de M. J. Mercier (soc.) Après une longue discussion, il a voté un crédit important dans le cadre de l'action pour l'encouragement à la construction de logements à loyers modérés; la municipalité lui avait demandé de s'intéresser à cette action pour 2 millions, chiffre que la majorité de la commission estimait insuffisant. Au nom du parti socialiste, un conseiller proposa de le porter à 7 millions. C'est finalement à 3 millions que la majorité des membres du Conseil se rallièrent.

†

Madame Pierre Grellet ;
Mademoiselle Anna Grellet, à Neuchâtel ; Monsieur Loys Grellet, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Claude Grellet, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Gall, à Bâle et à Zurich ; le pasteur et Madame Etienne Grellet, à Conques (Aude), leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Robert Burkhalter et leurs enfants, à Peseux et à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Jules Buttin, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Pierre Lebet, à Bevaix ; Madame André Burkhalter, à Corcelles ; le pasteur et Madame Etienne Perret et leurs enfants, à Peseux ; Monsieur et Madame Jacques Ribaux et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Franca et leurs enfants, à Genève ;
les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Georges Grellet,
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Pierre GRELLET

rédacteur à la « Gazette de Lausanne », officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre de Léopold de Belgique,

leur bien-aimé époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé accidentellement dans sa 76me année, muni des saints sacrements de l'Eglise, dimanche 6 octobre 1957.

Domicile mortuaire : « Les Charmettes », Chailly-sur-Clarens.

Ensevelissement, mercredi 9 octobre, à Clarens. Culte à l'église catholique de Montreux, à 10 heures.

Honneurs au cimetière de Clarens à 11 heures.

Prière de ne pas faire de visite

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

R. I. P.

Le comité des Anciens Etudiens a le regret de faire part du décès accidentel de

Monsieur Pierre GRELLET

Ruban d'honneur

Madame Daniel Rieben-Bovay, à Colombier (NE) ;
Monsieur et Madame Gabriel Rieben-Ryser et leur fille Erna Walther, à Vevey ;
Madame et Monsieur Jean Monnier-Rieben et leurs enfants, à Colombier ;
Madame et Monsieur Raymond Monnier-Rieben et leurs enfants, à Colombier ;
Monsieur Aimé Bovay-Perret et son fils, à Combremont-le-Grand ;
les familles Walther, à Nancy (France) et Waldis, à Zurich, Bovay, à Couvet et à Orbe, Walker, à Chavanne-le-Chêne, Lauener, à Colombier, Rapin, à Pully et Siegenthaler, à Genève,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Daniel RIEBEN - BOVAY

leur bien-aimé époux, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et cousin, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 42me année.

Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, mais amassez-vous des trésors dans le ciel. Car là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur. Matth. 6 : 19.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Colombier, mercredi 9 octobre à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile : Creux du Sable 6, à 12 h. 30.

Le cœur d'une mère est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois.
Notre bonheur était de l'avoir parmi nous.

Madame veuve Edouard Nicod-Rosselet et famille, à Genève ;
Madame et Monsieur Fritz Jacot-Rosselet et famille, à Pontarlier, à Marseille et à Annemasse ;
Monsieur et Madame John Rosselet-Huguenin, aux Bayards ;
Madame et Monsieur Arthur Bähler-Rosselet, aux Bayards ;
Madame veuve Georges Bauen-Rosselet, aux Bayards, et famille à Neuchâtel et à Zollikofen ;
Madame et Monsieur Henri Bize-Rosselet, à Neuchâtel, et famille aux Hauts-Geneveys et à Lausanne ;
Madame et Monsieur Henri Rosselet et famille, à Chêne-Bourg ;
Mademoiselle Madeleine Kaufmann, à la Chaux-de-Fonds,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante et parente,

Madame Mathilde ROSSELET

née JACOT

que Dieu a reprise à Lui, après une pénible maladie supportée courageusement, dans sa 91me année, le 6 octobre 1957, à 1 h. 30.

Les Bayards, le 6 octobre 1957.

Père mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

L'enterrement, avec suite, aura lieu aux Bayards, mardi 8 octobre, à 14 h.

Culte pour les familles à 13 h. 30.

Mademoiselle Marguerite Nardin ;
Monsieur Jules Fankhauser et ses enfants :
Monsieur et Madame René Fankhauser et leurs enfants, à Pont-Saint-Esprit (France) ;
Mademoiselle Nelly Fankhauser ;
Madame veuve Jules Fankhauser, ses enfants et petits-enfants, à Grandson ;
Mademoiselle Edith Fankhauser ;
Monsieur Antoine Rossel-Fankhauser, à Bienne, et ses enfants :
Mademoiselle Elmire Rossel ;
Mademoiselle Jane Rossel ;
Monsieur et Madame Marcel Kramer, leurs enfants et petits-enfants, à New-York ;
Madame veuve Elvire Berthaume-Kramer, ses enfants et petits-enfants, à New-York ;
Madame veuve Ferrat-Nardin, à la Chaux-de-Fonds, et ses enfants :
Madame Marthe Ferrat, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Paul Ferrat, à Nice ;
Madame veuve Edouard Marlétaz-Nardin et son fils :
Monsieur Charles-Henri Marlétaz, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame veuve Edmond Muller-Nardin, ses enfants et petit-fils, à la Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

veuve Emile NARDIN

née Lina FANKHAUSER

leur très chère et regrettée maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante et parente, qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui aujourd'hui, dans sa 92me année.

Neuchâtel, le 5 octobre 1957.
(Rue de la Côte 117.)

Je suis vivant, dit le Seigneur, tout genou fléchira devant moi et toute langue donnera gloire à Dieu. Rom. 14 : 11.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 8 octobre, à 14 heures.

Culte à la chapelle du crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part